

Parc naturel régional Livradois-Forez

Bilan

2013

Charte 2011 - 2023



l'Auvergne, côté soleil levant

Le territoire du Parc



103 203 habitants
162 communes
287 800 hectares



■ Communes labellisées
■ Communes associées

Sommaire

AXE 1	Un socle patrimonial facteur d'appartenance	3
	Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels	4
	Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces	4
	Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables	5
	Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne	14
	Construire les paysages de demain	16
	Faire face au bond et cultiver l'ouverture	16
	Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui	16
	Faire nôtre les patrimoines immatériels	16
AXE 2	Un territoire de ressources au bénéfice des habitants	17
	Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire	18
	Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau	18
	Préserver et restaurer la qualité physique des ressources aquatiques	19
	Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt	20
	Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables	20
	Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux	21
	Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources	22
	Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables	22
	Développer les filières courtes et mettre en valeur les produits locaux	22
	Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs	23
	Développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres	24
	Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel »	24
	Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes	24
AXE 3	Des pratiques plus durables pour une autre vie	27
	Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale	28
	Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables	28
	Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction	31
	Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie	32
	Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat	32
	Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement	33
	Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural	35
	Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural	37
	Louer l'état de la voie ferrée Pichardois-Estivareilles-Dorsac	37
	Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux	38
AXE 4	Citoyen d'ici et du monde : l'Homme au cœur du projet	39
	Activer le passage des idées aux actes	40
	Sensibiliser la population en osant l'inattendu	40
	Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable	42
	Le Syndicat mixte	44
	Le Comité syndical	44
	L'équipe technique	45
	Le budget	46
	Animations des intercommunalités	47
	Programme leader	47
	Pôle d'excellence rurale	48

Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables

Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

AXE 3
Des pratiques plus durables pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction

Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Louer l'état de la voie ferrée Pichardois-Estivareilles-Dorsac

Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

AXE 4
Citoyen d'ici et du monde : l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

Le Syndicat mixte

Le Comité syndical

L'équipe technique

Le budget

Animations des intercommunalités

Programme leader

Pôle d'excellence rurale

L'expérience et l'expertise ...

Edito

Les Parcs naturels régionaux sont par nature des espaces privilégiés d'expression des différents échelons territoriaux. Les Parcs ont acquis, depuis leur fondation en 1967 par le Général de Gaulle, une expertise irremplaçable et permettent d'expérimenter, dans de nombreux domaines, une gouvernance proche des élus des communes et des citoyens.

Les actions conduites au cours de l'année 2013 par le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez constituent un socle très riche pour alimenter la réflexion. Le projet de développement de la voie ferrée, la mise en place d'un atelier d'urbanisme, le développement de la responsabilité sociétale des entreprises, la gestion des sites naturels, le tourisme durable... interrogent avec pertinence nos pratiques et notre organisation.



Tony Bernard,
Président du Parc
naturel régional Livradois-Forez,
Maire de Châteldon.

AXE

1

Un socle patrimonial facteur d'appartenance

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

Cartographie de la végétation du Livradois-Forez

La première phase de la cartographie au 1/25 000^e des végétations du Livradois-Forez a été réalisée par le CBNMC en 2012 et 2013. La mission confiée par le Parc au CBNMC prévoit aussi une typologie (caractérisation des systèmes et végétations inventoriées) et une analyse spatiale et qualitative des végétations. Cet ensemble doit être cohérent avec la Cartographie nationale des habitats terrestres de la France en cours de réalisation.

Réseaux écologiques et urbanisme

— Suite à l'identification, entre 2009 à 2012, des réseaux écologiques du Livradois-Forez (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques), le Parc a édité un guide (dans la collection des Cahiers du Parc) qui a été diffusé principalement aux élus locaux.

— Une démarche exemplaire de prise en compte des réseaux écologiques dans la révision ou l'élaboration des documents d'urbanisme a été engagée avec la Communauté de communes Billom-Saint-Dier-Vallée du Jauron. Cela comporte notamment un diagnostic de la Trame verte et bleue sur le territoire de la Communauté de communes, une présentation de la démarche aux élus et aux partenaires, puis une identification des enjeux par le croisement des informations sur les Trame verte et bleue et des informations sur les activités humaines. Cette expérimentation, pour laquelle la Communauté de communes et le Parc sont accompagnés par un bureau d'étude, sera présentée aux autres communautés de communes du Livradois-Forez.



Billomais

Projet de réserve naturelle régionale

— Suite à l'adoption par le Conseil régional d'Auvergne d'un dispositif pour la création d'un réseau de réserves naturelles régionales (RNR), le Parc a préparé, en 2012 et 2013, un projet de création d'une RNR sur le site du lac de Malaguet (Haute-Loire) qui compte parmi les milieux remarquables d'Auvergne. Et ce en raison de sa qualité paysagère, de la présence de milieux naturels rares ou d'intérêt patrimonial, d'une faune remarquable (loutre, oiseaux d'eau, amphibiens) et d'une flore rare particulière dont la présence est garantie par la variation du niveau d'eau du lac et par des pratiques agricoles relativement peu intensives. Le futur plan de gestion sera un outil adapté pour répondre aux enjeux de ce site : amélioration de la qualité de l'eau du lac et de son bassin versant, restauration de milieux naturels dégradés, accueil et sensibilisation du public.

— En 2013, le Parc a poursuivi l'élaboration du dossier administratif et scientifique pour le classement en RNR et a associé les acteurs concernés : ateliers thématiques, concertation locale, recueil de l'avis des propriétaires. A partir de ce dossier, le Conseil régional a réalisé une consultation du public et recueilli les avis des communes et communautés de communes et du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN).

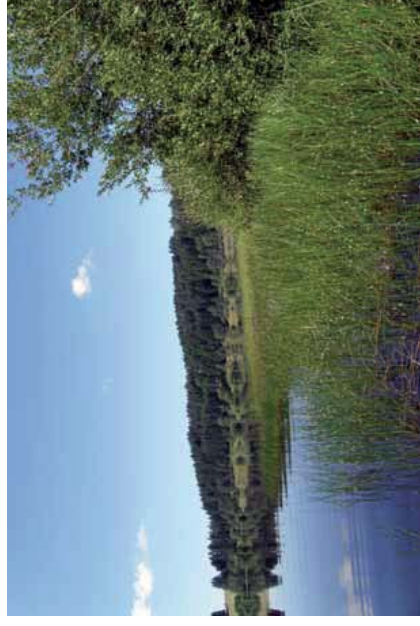
Suivi des espèces et des milieux

En s'appuyant sur son Plan biodiversité et sur des plans régionaux d'actions en faveur de certaines espèces, le Parc a choisi les espèces ou les groupes d'espèces et les milieux devant faire l'objet d'un suivi. En 2013, ont ainsi été menés un suivi des populations de Chouette chevêche, un inventaire des populations de Pie-grêce et la première phase du bilan d'espèces de papillons diurnes patrimoniaux.

Chouette chevêche

L'inventaire réalisé en 2012 dans le cadre de l'observatoire inter-Parcs ayant révélé une chute alarmante des effectifs de mâles chan-

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables



Lac de Malaguet

teurs de Chouette chevêche, le Parc a renouvelé ce recensement en 2013. Le bilan global est très mauvais : sur le périmètre d'étude (4 275 ha), seulement 20 sites ont été repérés ou confirmés, contre 37 en 2012 et 72 en 2008. Sur l'ensemble de la surface étudiée, la densité moyenne recensée en 2013 est tombée à 0,46 site occupé par au moins une chevêche par km², contre 0,85 en 2012 et 1,67 en 2008. Aussi, le Parc souhaite-t-il engager, dès 2014, un programme triennal d'actions spécifiques visant à favoriser le maintien et le développement de ces populations sur un secteur d'environ 6 000 ha dans le Puy-de-Dôme (communes de Reignat, de Glaine-Montaiguat, de Bort-l'Étang, de Neuville, de Bongheat et de Mauzun).



Chevêche

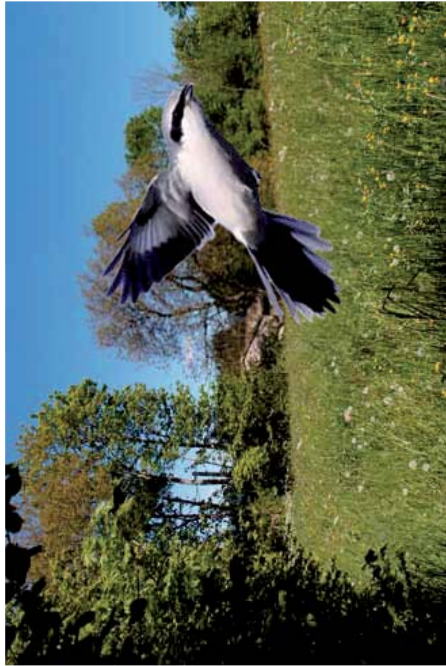
Pie-grièche grise

Le plan national d'actions en faveur des Pie-grièches concerne quatre des cinq espèces qui nichent en France : la Pie-grièche à tête rousse, la Pie-grièche grise, la Pie-grièche méridionale et la Pie-grièche à poitrine rose. Seules la Pie-grièche grise et, dans une moindre mesure, la Pie-grièche à tête rousse représentent un enjeu pour le Livradois-Forez (les autres pie-grièches habitant des régions plus méridionales que l'Auvergne). La Pie-grièche grise est sédentaire avec un ajout d'oiseaux migrateurs et hivernants venant d'autres régions ou pays. Son territoire de vie (environ 1 km²) est lié aux prairies de polyculture-élevage et aux milieux ouverts en général, notamment en altitude. Son régime alimentaire est varié : insectes, petits oiseaux et reptiles, campagnols.

Un état des lieux réalisé en 2013 révèle qu'elle est surtout présente sur les plateaux entre la chaîne des Puy et les Monts Dore, dans les Combrailles, dans le bassin d'Ambert, dans quelques zones en piémont du Forez, sur le Haut-Livradois, en Ardenne et sur le Cézallier. Les cartes des indices de nidification montrent qu'elle est associée aux deux parcs naturels régionaux auvergnats.

Protégée au niveau national depuis 2009, la Pie-grièche grise est classée « en danger » dans la liste rouge nationale par l'UICN : au cours des 30 dernières années, une baisse de 50% des effectifs nicheurs a été constatée en France. Les origines de ce déclin sont multiples. Les explications les plus souvent avancées sont la disparition ou la dégradation des milieux (par exemple en plaine et dans les vallées alluviales en Auvergne), le manque de nourriture (gros insectes notamment) et les empoisonnements dus à la prophylaxie du bétail et à la lutte contre les campagnols.

La Pie-grièche grise est l'une des 39 espèces d'oiseaux à enjeux du Livradois-Forez. Le Parc l'a retenue comme oiseau emblématique de ce territoire et a édité un poster en 2013. Afin de préparer la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur de cette espèce, il a commandé à la LPO² une étude en trois points : améliorer la connaissance de cette espèce en Livradois-Forez, tenter de préciser les raisons de son déclin sur un secteur donné et proposer un plan d'actions concrètes pour le maintien de son habitat et des ressources qui lui sont nécessaires. Ce plan devra impliquer les acteurs locaux. Les premières conclusions de cette étude sont des plus alarmantes quant aux effectifs de Pie-grièche grise en raison des évolutions négatives qui se produisent simultanément sur ses habitats et sur d'autres espèces.



Pie-grièche grise

Papillons diurnes

En 2011, le bilan des connaissances naturalistes pour le Livradois-Forez a révélé un faible niveau de connaissance pour huit espèces de papillons diurnes patrimoniaux. Afin de remédier à cette lacune, le Parc a chargé la SHNAC³ de conduire une étude en 2013 et 2014.

Six de ces huit espèces de papillons étaient considérées comme potentiellement disparues du Livradois-Forez : leur présence était très localisée et elles n'avaient pas été revues depuis au moins trente ans. Il s'agit de *Pyrgus onopordi* (Hespérie de la malope), de *Zygaena osterodensis* (Zygène d'ostérode), de *Chazara briseis* (Hermite), de *Hipparchia statilinus* (Faune), de *Maculinea alcon* (Azuré des mouillères) et de *Maculinea arion* (Azuré du serpolet). Deux autres - *Lycena helle* (Culvrié de la bistorte) et *Lycena dispar* (Culvrié des marais) - sont en expansion mais les données sont trop partielles pour permettre d'appréhender réellement leur répartition.



Azuré des mouillères

Zygaena osterodensis et *Chazara briseis*, qui n'avaient plus été repérées depuis, respectivement, 70 ans et 65 ans, n'ont pas été retrouvées en 2013. Elles sont donc considérées comme ayant disparu et ne seront plus recherchées. En revanche, bien qu'elle n'ait pas été observée en 2013, l'espèce *Pyrgus onopordi* sera encore recherchée en 2014, notamment dans la commune de Champagnac-le-Vieux (Haute-Loire). Les cinq autres espèces - *Lycena helle*, *Lycena dispar*, *Maculinea alcon*, *Maculinea arion* et *Hipparchia statilinus* - ayant été trouvées en 2013, les prospections seront poursuivies en 2014.

Cette étude a permis d'améliorer la connaissance des papillons puisqu'à cette occasion d'autres espèces ont été observées : 676 données ont été recueillies sur 96 espèces de rhopalocères et zygènes dont 2 n'étaient pas connues dans le Livradois-Forez (*Heteropterus morpheus* et *Satyrum actaea*) et 8 sont très localisées.



Culvrié des marais



Chat forestier le 3 septembre 2013 à 3100 m au piézo photographique

Espèces protégées

- Des recherches d'indices de grands carnivores ont été menées dans le Livradois-Forez : piégeage photo, suivi de traces et relevés de poils.
- La présence du chat forestier dans les monts du Forez a été attestée grâce au piégeage photo.
- Sur le site du Rocher de la Volpie (commune de Job, Puy-de-Dôme), le Parc, l'ONGFS (1), un photographe naturaliste et le groupe local LPO d'Ambert réalisent un suivi du Faucon pèlerin, espèce qui était au bord de l'extinction dans les années 70. En 2013, un couple a été observé mais la reproduction n'est pas avérée.
- La Gélinolette a été recherchée sur le territoire de la commune de Saint-Clément-de-Valorez (Puy-de-Dôme).

Azuré du serpolet



Union internationale pour la conservation de la nature
Ligne pour la protection des oiseaux
Société d'histoire naturelle Alcide d'Obigny

Un plan de gestion pour le site de La Garde

— Le Parc accompagne la commune de Frugières-le-Pin (Haute-Loire) pour l'élaboration d'un plan de gestion du site communal de La Garde. Cette initiative s'appuie sur le diagnostic végétal réalisé par le CBNMC qui a révélé la présence d'une pelouse très rare de la directive Habitat avec une flore diversifiée et remarquable en raison, notamment, de la présence de l'une des plus importantes populations régionales de Véronique en épi, plante rarissime et menacée qui est protégée en Auvergne. Ce site offre en outre une superbe vue panoramique sur la vallée de Lavaudieu du haut de la colline de La Garde - actuellement couvert de broussailles et de bosquets - et dont la valorisation (pédagogique, randonnée etc.) serait compatible avec la préservation de la flore et des habitats.

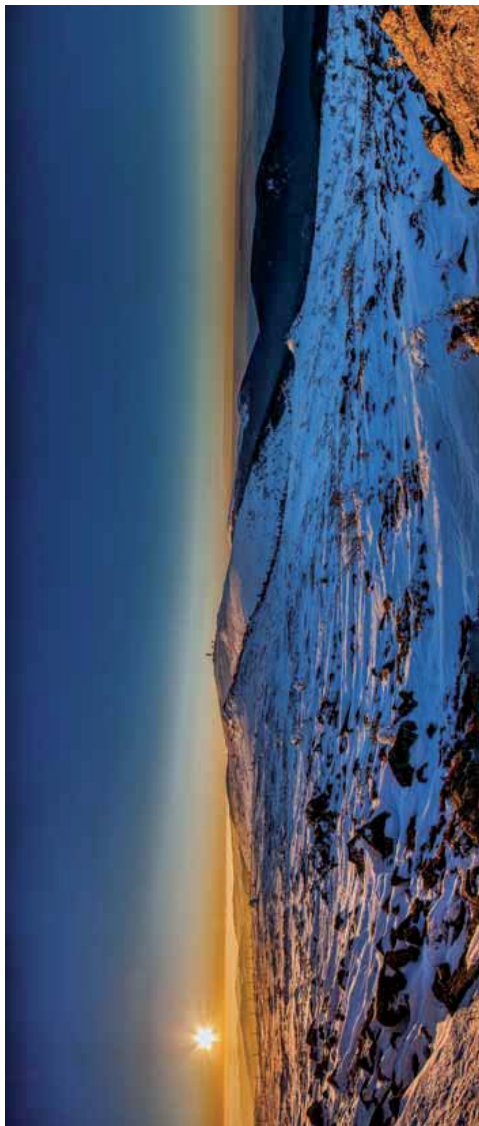
— Après une concertation avec ses partenaires et afin de pouvoir préciser les interventions nécessaires pour la préservation et la valorisation du site, le Parc a confié au CEN Auvergne la réalisation d'inventaires naturalistes complémentaires et l'élaboration d'un plan de gestion détaillé.

— L'accompagnement du Parc a permis à la commune d'enclencher, en concertation avec la communauté de communes et le SMAT du Haut-Allier, une démarche de restauration, de gestion et de valorisation pour ce site naturel dit « orphelin » car ne relevant d'aucune procédure en faveur des sites remarquables.

— Le débroussaillage d'un demi-hectare aux abords des pelouses sèches remarquables a été réalisé par le chantier d'insertion de la Communauté de communes du Pays de Paulhaguet et un éleveur de moutons est volontaire pour faire pâturer le site par son troupeau en respectant les modalités définies dans le plan de gestion.



Véronique en épi



Peyre Mayou

Valorisation et préservation des Hautes-Chaumes du Forez

Site Natura 2000

— Chargé de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 des monts du Forez depuis 2001, le Parc a été, en 2011, renouvelé et conforté dans sa mission d'animation, d'information et de concertation avec les acteurs locaux.

— Les Chartes et Contrats Natura 2000 et les mesures agri-environnementales territorialisées, qui impliquent les propriétaires fonciers et les agriculteurs, visent à maintenir ou restaurer les landes et pelouses par une agriculture extensive et équilibrée, à préserver les petits écosystèmes sensibles (tourbières, milieux rocheux, habitats d'espèces) et à pérenniser la diversité écologique des forêts et de leurs milieux associés.

— On dénombre treize signataires de chartes Natura 2000 pour une surface engagée de 422 ha, ce qui correspond à une proportion importante du site. Sept adhésions sont arrivées à échéance en 2013. Deux propriétaires (représentant une surface de 80 ha) ont émis le souhait de s'engager à nouveau. Les autres seront contactés en 2014 pour dresser le bilan de cinq années d'adhésion et leur proposer le renouvellement.

— Le Parc mène des actions pour la mise en place de nouveaux contrats Natura 2000 pour la restauration ou l'entretien de milieux et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire. Quatre projets sont à l'étude : retour de milieux pastoraux au col du Béal après l'abattage d'une plantation d'épicéas ; restauration d'un bord de cours d'eau au Perrier (commune de Valcivrières, Puy-de-Dôme) après

Conservatoire d'espaces naturels
Syndicat mixte de mitoyenneté
touristique

— Comme chaque année, le Parc a assuré le suivi et l'entretien de la signalétique liée à la réglementation de la circulation motorisée sur la zone des monts du Forez réglementée par arrêté préfectoral (Hautes-Chaumes).

— La fréquentation touristique des itinéraires de petite randonnée de la vallée du Fossat et des cols des Supeyres et du Béal est en augmentation. Le remplacement des trois éco-compteurs qui permettent cette mesure a été financé par le Conseil général du Puy-de-Dôme et par le Parc.

Vallée du Fossat

— Classée Espace naturel sensible du Puy-de-Dôme en 2008, la vallée du Fossat (Commune de Job) a bénéficié pendant cinq ans (2009-2013) d'un plan de gestion dont la mise en œuvre a été confiée par le Conseil général au Parc associé au CEN Auvergne. La préservation de la biodiversité et de la qualité paysagère (actions de gestion), l'amélioration des connaissances (études et suivis), la valorisation du site pour l'accueil du public et la préservation de certains secteurs de la vallée par l'acquisition de parcelles étaient les quatre objectifs de ce plan de gestion. En décembre 2013, des ateliers thématiques ont permis d'associer les acteurs concernés au bilan de ce plan commencé par des étudiants de Master 2 avec le CEN et le Parc, et à la définition d'objectifs pour le futur programme d'actions.

— Les suivis scientifiques ont permis de découvrir la présence du Muscardin (rongeur protégé), de préciser quelles espèces de chauves-souris fréquentent ce site, de dresser l'inventaire des poissons du ruisseau du Fossat et d'y rechercher l'Ecrevisse à pattes blanches.

— Un panneau de sensibilisation au patrimoine naturel et géologique de la vallée a été réinstallé. Son installation est prévue pour le printemps 2014.

— Un éleveur a signé une convention de gestion pastorale avec le Conseil général. Celui-ci et la société de chasse de Job ont signé un bail de chasse.

— la suppression de plantations résineuses sur un hectare ; restauration du fonctionnement hydrique de la tourbière de la Tuile (commune de Saint-Anthème, Puy-de-Dôme) ; abattage de parcelles emésinées dans la vallée du Fossat.

— Le CEN Rhône-Alpes suit l'évolution des milieux agropastoraux et des milieux sensibles d'intérêt européen. Ce suivi, qui a débuté en 2008, permet d'évaluer l'efficacité des travaux de restauration et de mieux connaître l'effet de la pression agropastorale sur les milieux ouverts des Hautes-Chaumes afin, si besoin, d'adapter les pratiques. En 2013, cette mission s'est déroulée dans deux secteurs et a porté sur la dynamique des ligneux et l'état de conservation des milieux sensibles de la directive Habitats. Le CEN a également dressé le bilan des suivis réalisés depuis 2008 et en a analysé les résultats.

— Initié en 2003, le suivi des chiroptères (chauves-souris) dans la cinquantaine de nichoirs installés sur quatre secteurs se poursuit. L'évolution du nombre de gîtes occupés est stable : depuis 2011, le taux d'occupation oscille entre 33 à 38 % (36 % en 2013). Seul un suivi à long terme permettra une analyse pertinente de la fréquentation des chiroptères du site.

— Le Parc a été consulté à propos de deux projets de reconstruction de jasseries à Valcivrières et à Job.

Autres sites Natura 2000

Bois Noirs

— La tourbière du Sapay (commune de Saint-Victor-Montvianeix) a été labellisée « Espace naturel sensible d'initiative locale » par le Conseil général du Puy-de-Dôme. Ce qui constitue un outil complémentaire pour la protection de cette zone. Le Parc a apporté son soutien à cette initiative, notamment par une aide technique et par sa connaissance du site.

— Une convention tripartite signée en 2013 définit le partenariat entre le Parc, le Syndicat mixte des monts de la Madeleine – qui, à partir de 2014, sera l'animateur de ce site Natura 2000 – et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise qui ont tous trois vocation à intervenir sur ce secteur.

— Faute de financements, le suivi hydrologique de la Tourbière de la Haute vallée de l'Etui – qui était réalisé depuis près de 10 ans – n'a pas été effectué en 2013 et le comptage de la population de Darniers de la succise (papillons) n'a pu être renouvelé ni en 2012 ni en 2013.

Plaine des Varennes

— Dans le cadre du contrat Natura 2000 signé par la commune d'Orléans (Puy-de-Dôme), les travaux de restauration des dunes continentales des Girauds-Faures (5,7 ha gérés par la commune) se sont poursuivis en 2013 : nettoyage et débroussaillage des zones déboisées au cours des années précédentes. Une étude a été réalisée pour définir les modalités d'une gestion de ce site par le pastoralisme. Cette solution permettrait d'assurer l'entretien durable de ces dunes à l'issue de cette restauration.

— Le suivi des populations d'hyménoptères prédateurs sur les dunes des Girauds-Faures permet d'apprécier l'impact de ces travaux. En 2013, il est apparu que la parcelle où nichent les guêpiers d'Europe se repeuple doucement en hyménoptères. La dynamique est plutôt positive mais il faudra certainement attendre plusieurs années avant que les espèces les plus sensibles se réinstallent en nombre.

— Comme chaque année, le Parc a assuré le suivi et l'entretien de la signalétique pour la circulation motorisée sur la zone réglementée (arrêté municipal) des dunes des Girauds-Faures. Des clôtures endommagées ont été réparées.

— La concertation s'est poursuivie entre les collectivités locales, l'Etat et le propriétaire des étangs de Molière qui porte un projet de parc de chasse. L'objectif de ces rencontres est de minimiser les impacts de ce projet sur les espèces et les habitats présents et de rechercher une cohérence avec les objectifs de préservation de ce site qui abrite l'une des plus belles populations de Sonneur à ventre jaune du Puy-de-Dôme. Le Parc, un repré-

tant de l'Etat et un naturaliste de la SHNAO ont constaté que les aménagements réalisés sur le chemin contournant l'étang des Eaux Bleues par le propriétaire permettent d'observer ces amphibiens dans la majorité des mares recréées.

Puys de Pileyre et Turluron

— Partenaire du Parc depuis 2001 pour l'animation de ce site Natura 2000, le CEN Auvergne s'est retiré en 2013 en raison d'une forte diminution des financements. Le Parc assure donc l'animation de l'ensemble du site, y compris pour le puy de Pileyre situé en dehors de son territoire.

— Un contrat Natura 2000 a été signé par la commune de Billom pour l'entretien et la restauration des milieux naturels du puy du gros Turluron pendant 5 ans (2010-2014). Dans ce cadre, des buis ont été arrachés au sommet en 2011 et 2013 pour éviter qu'ils colonisent la pelouse calcicole située en contrebas. L'élimination des plantes invasives est également réalisée dans ce cadre. A l'issue du contrat, une solution d'entretien durable devra être trouvée. Dans cet objectif et afin de traiter le problème de la diminution d'effectifs de papillons liée aux conditions de pâturage pratiqué en 2012, le Parc a rencontré l'éleveur concerné pour envisager avec lui des modalités de pâturage mieux adaptées aux enjeux du site. Un nouveau contrat Natura 2000 est en projet pour financer l'aménagement de parcs de pâturage (clôtures, abri, points d'eau...) sur les parcelles concernées par l'actuel contrat Natura 2000.



Orchis militaire au Turluron

— Comme en 2012, une classe de seconde du lycée agricole de Marmilhac (Lempdes, Puy-de-Dôme) a été accueillie par le Parc pour découvrir le puy du Turluron et s'informer sur la gestion des plantes invasives.

— Depuis le début de mise en œuvre du document d'objectifs de ce site Natura 2000, un suivi des orchidées est mené chaque année sur le puy de Pileyre, site remarquable en Auvergne pour cette famille de plantes. Ces espèces sont des indicatrices de l'habitat « pelouse calcaire à orchidées » dont la conservation est prioritaire en Europe. Leur comptage régulier permet d'évaluer l'efficacité des travaux (pâturage par des ânes, débroussaillage, fauchage). En 2013, le CEN Auvergne a procédé à un comptage exhaustif

des orchidées sur l'ensemble du site : 5 258 pieds appartenant à 17 espèces d'orchidées différentes ont été dénombrés. Ces effectifs globaux très importants confirment que la gestion est adaptée aux enjeux de conservation. Toutefois, ils sont aussi fortement liés aux conditions climatiques favorables. Entre 2002 et 2013, 22 espèces et 2 hybrides ont été observés au moins une fois sur le puy de Pileyre, pour un effectif maximum de 5 576 individus.

— En complément du pâturage très extensif par des ânes d'une parcelle privée de la pelouse d'orchidées de Chauriat (puy de Pileyre), un débroussaillage annuel est effectué.

— Dans le cadre du Contrat Natura 2000 « Pelouse Saint-Agus » également sur le puy de Pileyre, signé par la commune de Vertaizon (Puy-de-Dôme) pour 8,6 ha et pour la période 2010-2014, le terrain de moto-cross a été fermé et des parties rocheuses ont été débroussaillées.

Complexe minier de la vallée de la Senouire

— Depuis 2011, le Parc délègue au CEN Auvergne l'animation (sauf pour le volet agricole) de ce site de 1 885 ha qui concerne 8 communes de Haute-Loire : La Chapelle-Bertin, Chavanac-Lafayette, Varennes-Saint-Honorat, Sainte-Marguerite, Chassagnes, Jax, Josat et Mazerat-Aurouze.

— Un courrier d'information sur le dispositif de la charte Natura 2000 a été envoyé aux propriétaires de 2 à 0,5 hectares au sein du site Natura 2000. Au final, 9 propriétaires ont signé la charte, soit 66 parcelles et un total de 33,01 ha sur 4 communes différentes.

— L'animation des Contrats Natura 2000 sur le site a consisté à entamer le montage d'un contrat forestier de restauration et de régénération de la ripisylve en bord de Senouire suite à une éventuelle coupe de plantations de Douglas sur la commune de Josat.

— Le contrôle estival des gîtes de reproduction des chauves-souris (4 gîtes de reproduction dont 2 découverts en 2012) a été poursuivi en 2013 et a consisté en un suivi des températures des gîtes et des effectifs des colonies de Petit rhinolophe et de Barbastelle d'Europe.

— Une lettre d'information a été rédigée et envoyée à l'ensemble des habitants des 8 communes.



Plaine des Varennes

Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Vireennes

— A la demande du comité de pilotage de ce site, le Parc a lancé une action pour améliorer les connaissances de la faune de la tourbière de Vireennes qui est située sur le territoire de la commune du Monestier (Puy-de-Dôme). Dans un premier temps, le Groupe mammalogique d'Auvergne, la LPO, l'association Chauve-Souris Auvergne, l'ONCFS et la Fédération de Chasse du Puy-de-Dôme ont été contactés. Une journée de prospection sur le terrain a permis de repérer plusieurs espèces qui ne sont pas mentionnées dans le document d'objectifs Natura 2000. Parmi lesquelles deux espèces patrimoniales : Le Damier de la Suce (papillon), qui est inscrit à l'annexe II de la directive Habitats et sur la liste rouge nationale, et La Cordulie arctique (libellule), qui figure sur la liste rouge Auvergne et au plan régional d'action Odonatères.

— Les habitants du Monestier, les propriétaires du site et les membres du comité de pilotage ont été invités à une balade découverte des richesses naturelles et de sensibilisation pour mieux comprendre le fonctionnement d'une tourbière. Quinze personnes y ont participé.

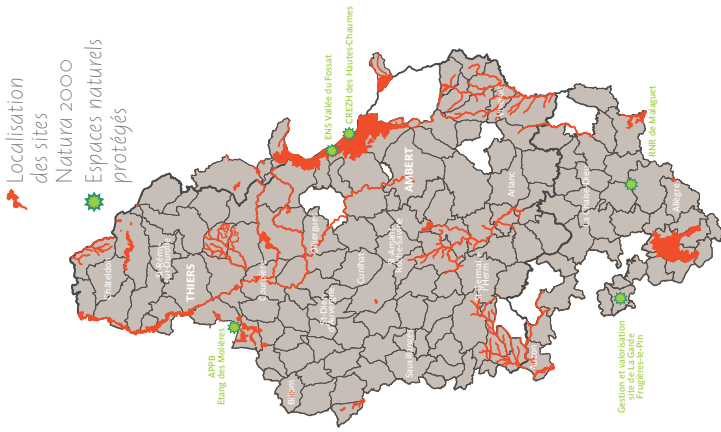
Auzelles et Cavité minière de la Pause

— Ces deux sites Natura 2000 qui abritent des colonies de chauves-souris sont situés dans le Puy-de-Dôme. Celui d'Auzelles s'étend sur 12 ha comprenant l'ancienne mine de plomb argentifère de Chabannes où des colonies de chauves-souris transitent à l'intersaison, entre leur gîte d'hibernation et leur gîte de reproduction. A proximité du bourg d'Aubusson d'Auvergne, la cavité de la Pause, galerie minière issue d'un sondage de prospection, est occupée par des chauves-souris en hibernation. Ce site Natura 2000 couvre 262 ha qui correspondent à une partie du territoire de chasse des chauves-souris et concerne les communes d'Augerolles, d'Aubusson d'Auvergne et de Yvollore-Ville.

— Le Parc a rencontré plusieurs propriétaires de ces deux sites pour leur proposer de s'engager dans la Charte Natura 2000 mais aucune nouvelle adhésion n'a été réalisée.

— Une proposition d'adhésion à la Charte Natura 2000 pour tout ou partie des 76 ha qu'elle possède sur le site de la cavité minière de la Pause a été présentée à la Communauté de communes du pays de Courpière.

— Une réunion avec les services techniques de la commune et du lac d'Aubusson d'Auvergne et de la Communauté de communes du pays de Courpière a permis au Parc de sensibiliser les agents de terrain aux enjeux du site et aux pratiques favorables aux habitats et aux espèces d'intérêt européen qui y sont présents.



Desin de Marcello Fremens

— Un Lucane cerf-volant, espèce de l'annexe II de la directive Habitats, a été retrouvé sur le site d'Auzelles.

— En 2012, un contrat Natura 2000 dont le Parc était maître d'ouvrage a permis l'aménagement de l'entrée de la cavité de la Pause. Sur les conseils de l'association Chauve-Souris Auvergne, le Parc a adapté cet aménagement pour dévier le ruissellement de l'eau à l'entrée de la cavité.

Dore et affluents

— Ce site Natura 2000 du Puy-de-Dôme comprend 66 km de la rivière Dore (entre Ambert et Thiers) et sept de ses affluents (le Valéyre, le Saint-Pardoux, la Sagne, la Foye, le Couzon, le Cros et les Roches). En outre, certains affluents de la Foye et du Couzon en font partie car ils abritent des populations d'Écrevisses à pattes blanches ou sont bordés de zones humides de tête de bassin versant. La Dore est un axe migratoire du Saumon Atlantique et de la Lamproie marine. D'autres espèces animales d'intérêt européen sont présentes dans ce site : la Loutre, le Castor, l'Écrevisse à pattes blanches, le Chabot et la Lamproie de Planer. Aux abords des cours d'eau, on trouve des habitats d'intérêt européen, notamment des forêts alluviales.

— Le document d'objectifs ayant été adopté fin 2012, sa mise en œuvre a débuté en 2013.

— Le Parc, animateur de ce site Natura 2000, et les chargés de mission des contrats territoriaux Dore amont et Dore moyenne et du

SAGE¹ Dore se sont réunis pour un échange sur ces différents programmes et sur les moyens d'action à leur disposition. Cette connaissance mutuelle leur permet de s'organiser pour faire en sorte que leurs actions et la localisation de celles-ci se complètent.

— Un livret d'information sur le franchissement permanent des cours d'eau à Écrevisses à pattes blanches a été ébauché.

— Un article présentant ce site Natura 2000 a été proposé aux communes et communautés de communes pour publication dans leurs bulletins.

Schema d'aménagement et de gestion des eaux



Écrevisse autotrophone dite à pattes blanches



Lucane cerf-volant (Auzelles)

— Six propriétaires forestiers du site de la Pause ont participé à une rencontre sur le terrain sur le thème Gestion forestière et préservation des chauves-souris. Ils ont recueilli de nombreuses informations sur les chauves-souris — importance écologique, biologie, menaces — et des conseils de gestion de leur forêt pour en faire un lieu de vie privilégié pour les chauves-souris et, par répercussion, pour de nombreuses autres espèces. Les outils Natura 2000, qui apportent une aide technique et financière aux propriétaires souhaitant gérer ainsi leurs parcelles, leur ont été proposés. Un livret d'information, réalisé par le Parc a été adressé à l'ensemble des propriétaires forestiers de ce site.

— Une opération similaire a été organisée à l'initiation des propriétaires du site d'Auzelles. Une dizaine d'entre eux y ont participé.

— Comme chaque année, le suivi hivernal des cavités des deux sites a été réalisé fin janvier avec l'association Chauve-Souris Auvergne.

— Les gîtes connus du site d'Auzelles — cavité de Chabannes, ruine de Chabannes, cavité de la Fouille et une maison abandonnée servant de gîte de reproduction — ont été suivis à chaque saison.

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

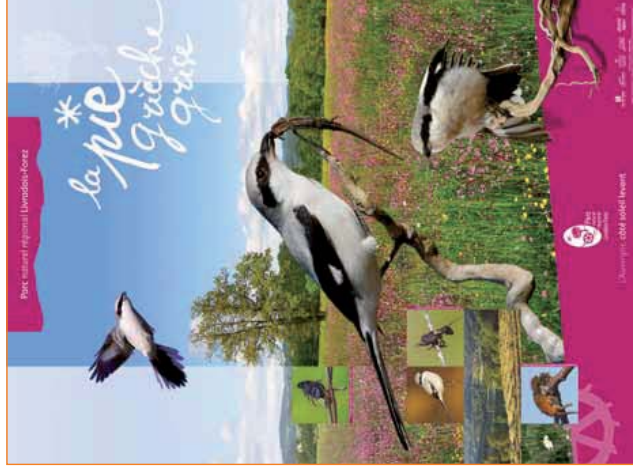
Posters

Après la chouette chevêche, la loutre et les orchidées, la Pie Grièche grise a eu l'honneur d'un poster édité par le Parc (5 000 exemplaires, distribués gratuitement et disponibles sur demande). Outre ces espèces remarquables de la faune et de la flore du Livradois-Forez, la collection des posters du Parc présente certains secteurs emblématiques de ce territoire (le Haut-Livradois, le Bas-Livradois, le Forez et La Chaise-Dieu), les jasseries et le train du Livradois-Forez.

Fiches nature

Lancé par le Parc en 2009, la collection des « fiches nature » comprend maintenant 58 opus, y compris les 16 fiches éditées et diffusées en 2013 sur la loutre, les variétés potagères du Livradois-Forez, les variétés fruitières, l'écreuil roux, l'effraie des clochers, les saules, le campagnol amphibie, le coquelet et le bleuet, l'écrevisse à pattes blanches, les orchidées communes, l'abellie domestique, le hamneton, l'ambraisia, le muscardin, la faune des ombles, la faune des murets et des pierres sèches.

Ces fiches sont toutes construites sur le même modèle : informations générales sur l'espèce (nom, caractéristiques, mœurs, reproduction, type d'habitat, alimentation), dessins et photos pour indiquer les signes caractéristiques qui permettent de le reconnaître puis conseils pratiques pour accueillir l'espèce ou pour la préserver.



Activités de pleine nature : un guide des bonnes pratiques

Les activités de pleine nature (motorisées ou non) exercent une pression de plus en plus forte sur les espaces naturels. Ce qui peut nuire à l'environnement et même limiter le plaisir de chacun : difficultés pour pratiquer dans un environnement trop dégradé, cohabitation difficile entre activités... Dans ce contexte, le Parc a pris l'initiative d'éditer un guide des bonnes pratiques qui sera publié en 2014. Rédigé avec des représentants de clubs et d'associations, ce document vise à contribuer à une meilleure prise en compte des données environnementales par ceux qui s'adonnent régulièrement à ces loisirs ou qui organisent des manifestations ponctuelles. Pour chaque activité de pleine nature, ce guide fournit une information sur les risques liés à des pratiques inadaptées. Sa diffusion par les clubs et associations devrait permettre de minimiser l'impact sur l'environnement.



Circulation motorisée dans les milieux naturels

La pratique des loisirs motorisés de nature, courante dans le Livradois-Forez, est confrontée à des conflits de partage de l'espace et peut engendrer d'importantes perturbations des milieux naturels. La Charte du Parc prévoit de traiter cette double problématique dont l'origine est le plus souvent une méconnaissance de la réglementation (complexe) qui encadre cette pratique. Parmi les outils à la disposition des communes, figure le plan de circulation communal ou intercommunal (plan de circulation sur un massif par exemple) dont l'élaboration est une démarche volontaire.

En 2013, le Parc a présenté à une Communauté de communes le principe de mise en place d'un plan des voies ouvertes à la circulation publique. Cette action devrait être lancée sur ce territoire en 2014. Elle comprend l'inventaire des voies potentiellement utilisables par des véhicules à moteur, l'examen des enjeux de préservation de l'environnement pour chaque voie, une concertation avec les propriétaires, agriculteurs, adeptes de loisirs motorisés..., la décision d'interdire ou non la circulation publique sur certaines voies, la rédaction des arrêtés du ou des maires, le report cartographique de toutes les voies, portions de voies et secteurs non ouverts à la circulation publique, la mise en place d'une signalétique (pose de panneaux réglementaires) et, éventuellement, de barrières et la diffusion d'une information.



Dispositifs provisoires de franchissement

Accompagnement et avis

— Chaque année, le Parc apporte à de nombreux porteurs de projets d'activités de pleine nature une information sur les richesses naturelles, sur la fragilité des sites et sur la réglementation en vigueur.

— Le Parc se tient à la disposition des clubs de moto et des organisateurs d'activités non motorisées pour étudier les parcours des manifestations qu'ils organisent. Ceux-ci sont analysés au cours de réunions de travail afin que soient évités les sites sensibles connus et répertoriés - sites Natura 2000, ZNIEFF, sites classés, APPB, ENS - ou ponctuellement repérés (sites de nidification, couloirs de migration).

— En 2013, le Parc a donné 13 avis sur des manifestations motorisées en pleine nature.



Construire les paysages de demain

Faire face au banal et cultiver l'ouverture

Un programme paysager pour la RD 906

La RD 906, parcours alternatif aux grands axes routiers nord-sud auvergnats (N102 et A75), traverse le Livradois-Forez, le long de la Dore. Dans sa Charte, le Parc s'est engagé à susciter l'élaboration d'un programme global d'aménagement de cette route, en partenariat avec le Conseil général du Puy-de-Dôme et les communes. Cette mission a débuté par des rencontres pour recueillir les perceptions paysagères des prestataires et gestionnaires de la route, des élus et techniciens des territoires traversés, des riverains et des usagers. Un programme d'actions pour l'amélioration de la qualité des paysages le long de la RD 906 a été défini courant 2013 pour être lancé à la consultation début 2014. Il prévoit la mobilisation des riverains et gestionnaires afin de les responsabiliser autour d'actions partagées, l'identification des maîtrises d'ouvrage pour chacun des projets et la coordination de celles-ci, un plan de communication sur les motifs emblématiques de paysage qui concourent aux dynamiques humaines et économiques.



Départementale 906

Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui

Faire nôtres les patrimoines immatériels

Le SIVOM d'Ambert, en partenariat avec les sept communautés de communes concernées et grâce à un financement du programme Leader du Parc, a engagé une opération de valorisation du patrimoine culturel immatériel (PCI) avec pour objectif à long terme de faire émerger des relais locaux capables de faire perdurer ces projets de valorisation. Cette opération est une véritable action culturelle pluriannuelle comprenant un travail de collecte de la mémoire ; une implication des jeunes autour d'interventions en milieu scolaire ; l'animation d'un réseau PCI et la numérisation des données ; l'accompagnement d'événementiels ; des créations cultu-



Signature de l'appel commun du syndicat mixte du Parc et du SIVOM d'Ambert en vue de la reconnaissance du patrimoine culturel vivant du territoire de l'arrondissement d'Ambert, le 13 décembre 2013 à la maison du Parc.

Un territoire de ressources au bénéfice des habitants

AXE

2

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

SAGE Dore

Suite à la consultation des assemblées délibérantes et à l'enquête publique qui ont eu lieu en 2012, le projet initial de SAGE Dore a été complété et une nouvelle version a été adoptée par la CLE en septembre 2013. Le portage de l'élaboration du SAGE est assuré depuis 2007 par le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez. La CLE a exprimé à plusieurs reprises sa volonté de voir le syndicat mixte du Parc continuer à en assurer le portage pour la phase de mise en œuvre de façon à garantir une gouvernance locale. Or, sur les 104 communes situées dans le périmètre du SAGE Dore, 91 communes sont membres du syndicat mixte du Parc et 13 ne le sont pas. Ainsi, le 27 septembre 2013 le Comité syndical du Parc a délibéré favorablement sur la modification de ses statuts proposant un nouvel objet « Mise en œuvre du SAGE Dore ».

Afin d'expliquer cette démarche, il a ensuite été nécessaire de rencontrer toutes les communes car chacune d'elles doit délibérer favorablement sur cette organisation pour que le Préfet puisse l'entériner. Ce vote est prévu en début d'année 2014.

Contrat territorial Dore amont

— Diminution du potentiel d'habitats piscicoles, altérations des berges et de la morphologie entraînées par les activités humaines (pratiques sylvicoles inadaptées, urbanisation...) mauvaise qualité des eaux, segmentation des cours d'eau (nombreux seuils, barrages, buses...), nécessité de gérer et de préserver les zones humides, augmentation de la fréquence et de l'amplitude des phénomènes hydrologiques, développement rapide des espèces invasives, volonté de réappropriation de la rivière par la population : telles sont les principales problématiques de la Dore amont. Le risque de non-respect des

adapté. Deux études ont été lancées en 2013 pour disposer d'un diagnostic fin de l'état de ces cours d'eau et des milieux associés : améliorer les connaissances globales de la qualité des eaux, obtenir des éléments de connaissance sur les masses d'eau exclues des programmes de suivis existants, mettre en place des indicateurs d'état. La réalisation des prélèvements nécessaires à ces études supposait d'affiner le maillage du réseau de mesures déployé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Une première analyse des données récoltées en 2013 révèle que la qualité hydrobiologique des eaux du Batifol est très bonne, que celle du Diare, de la Dore et du Riolet est globalement bonne malgré un indice IBD¹ qui pourrait déclasser ces cours d'eau en qualité « moyenne » et que la situation est plus critique sur le Valeyre et sur la Dolore en aval de la station d'épuration de Cours.

— Une étude sur la qualité physique de ces rivières - caractéristiques du lit, des berges et de la ripisylve - a également été lancée en 2013. La prospection d'une partie du réseau - plus de 250 km - a permis de relever de nom-

breuses altérations de la morphologie des cours d'eau : passages à gué inadaptés, zones de piétinement des berges, altérations de la continuité écologique, zones humides en bordure de cours d'eau, espèces invasives, encoches d'érosion. Ces constats ont conduit à l'introduction de plusieurs actions adaptées dans le programme du Contrat territorial. Les données recueillies ont enrichi les bases de données de la Fédération départementale de pêche, du CEN Auvergne et du CBNMFC.

— Des articles publiés dans La Lettre du Parc et le bulletin de la Communauté de communes du Pays d'Ambert ont permis de faire connaître ce projet de contrat et son animateur.

— Les réglementations française et européenne s'orientent vers l'obligation de restaurer la continuité des milieux aquatiques pour favoriser leur bon état écologique, objectif fixé par la Directive cadre sur l'eau. Ce contexte favorise la recherche d'une coordination des acteurs de l'eau du territoire. Ainsi, dans le Puy-de-Dôme, sous l'impulsion de la DDT², un groupe technique a été constitué rassemblant les animateurs de contrats territoriaux.

Préserver et restaurer la qualité physique des milieux aquatiques

Contrat restauration et entretien des tourbières des Hautes-Chaumes du Forez

— Les tourbières de la Croix de Barrois, de l'Oule et de la Richarde sont situées en tête de bassin versant, sur la crête des monts du Forez. Cet ensemble, qui présente un grand intérêt aux plans hydrologique et de la biodiversité, est interdépartemental et interrégional : les deux premières tourbières sont situées sur les territoires des communes de Valcivrières (Puy-de-Dôme) et de Saint-Bonnet-le-Courreau (Loire) et la troisième sur ceux des communes de Job (Puy-de-Dôme) et de Sauvain (Loire). Toutes trois sont concernées par le contrat pour la préservation de tourbières et zones humides des Hautes-Chaumes du Forez (2008-2013) qui a permis la mise en œuvre d'actions de génie écologique, d'acquisitions foncières et de suivis scientifiques. Le Parc a coordonné cette opération qui impliquait trois autres maîtres d'ouvrage : le Conseil général de la Loire et les conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne et de Rhône-Alpes.



En Canoë sur La Dore vers Néronde

¹Commission locale de l'eau



¹Indice biologique d'automates
²Direction départementale des territoires

Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables

Forêt et biodiversité

— En 2013, le Parc a engagé le programme qu'il avait présenté lors de l'appel à projets lancé en 2012 par les ministères de l'Agriculture et de l'Écologie pour inciter à la prise en compte de la biodiversité dans les stratégies locales de développement forestier. La proposition du Parc intitulée « Devenir et renouvellement des forêts présentant un enjeu écologique fort en Livradois-Forez » s'appuyait sur la Charte forestière de l'arrondissement d'Ambert. Les actions expérimentales prévues dans les trois volets du projet du Parc seront donc menées dans des « zones tests » situées sur le territoire de cette Charte forestière. Le rendu final de l'appel à projet est attendu fin 2014. Au vu du résultat de ces expérimentations, ces actions pourraient être étendues à la totalité du territoire de la Charte voire à d'autres secteurs du Livradois-Forez concernés par les problématiques de zones humides, de sapinières de basse altitude ou de gestion des ripisylves.

— Entamant l'étude de faisabilité pour une restructuration expérimentale, écologique et fonctionnelle de zones humides en contexte forestier - premier volet de cette démarche -, le CEN1 Auvergne a réalisé le diagnostic écologique et l'analyse foncière de deux secteurs : des zones humides (prairies, boisements récemment coupés à blanc et tourbières) correspondant aux sources de la Dolore situées à proximité du bourg de Saint-Eloy-la-Glaçière (25 ha) et la tourbière dite du Château (18 ha) sur le territoire des communes de Saint-Bonnet-le-Bourg et Saint-Bonnet-le-Chaste).

— A la demande du Parc, le CRPF Auvergne et l'ONF (agence des Montagnes d'Auvergne) ont identifié des parcelles de sapinière en forêt privée et en forêt publique dont le devenir est incertain en raison du changement climatique. Pour chacune de ces parcelles expérimentales sera testé un « itinéraire sylvicole pour les sapinières de basse altitude soumises aux changements climatiques » - thème du deuxième volet de la proposition du Parc. Pour repérer ces parcelles, le CRPF et l'ONF ont utilisé un outil innovant, le Bio-

climsol. Mis au point par l'Institut pour le Développement forestier, il permet de prendre notamment en compte les déficits hydriques estivaux qui sont déterminants pour l'avenir des sapinières hors station ou en limite de station.

La Fédération départementale de Pêche du Puy-de-Dôme a choisi les parcelles (dont certaines sur la commune de Domaize qui est engagée dans cette réflexion) sur lesquelles sera mené le troisième volet du projet du Parc : l'élaboration d'un ou de plusieurs indicateurs pour qualifier la gestion des berges de rivières et la qualité biologique des cours d'eau.



Bois de Mauchet

¹ Conservatoire d'Espaces naturels
² Centre régional de la propriété forestière
³ Office national des forêts

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Charte forestière de l'arrondissement d'Ambert

— En 2012, les sept communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert ont validé leur charte forestière de territoire qui définit une stratégie locale pour le développement forestier. Véritable projet pour l'avenir de la filière forêt-bois locale, ce document a été élaboré sous la responsabilité de la Communauté de communes du Haut-Livradois. Il comprend un diagnostic, des axes stratégiques détaillés et un programme de plus de 30 actions autour de trois objectifs : initier des solutions innovantes pour la mise en vente des bois, développer les circuits courts d'approvisionnement en bois et soutenir les entreprises de première et deuxième transformation.

— Les communautés de communes ont demandé au Parc d'embaucher un animateur chargé de poursuivre le travail engagé et de mettre en œuvre les actions prioritaires. Cet emploi de 18 mois est financé par les communautés de communes (répartition entre elles au prorata du nombre d'habitants) et par un fonds européen (FEADER). L'ACoFor63¹ apporte un appui technique, notamment par la mobilisation du réseau national des chartes forestières territoriales et assure un suivi régulier de la charte.

— En lien étroit avec le chargé de mission « Forêt » du Parc, avec les élus des communautés de communes et avec l'ACoFor63², l'animateur est notamment chargé de conduire des projets structurants qui permettent d'augmenter la valeur ajoutée tirée localement de l'exploitation des forêts. Ses missions prioritaires, partagées avec l'interprofession Auvergne Promobois, étant d'initier le dialogue avec les entreprises pour cibler leurs attentes et les associer aux démarches mises en œuvre, de construire un partenariat avec les représentants des propriétaires forestiers, de développer les approvisionnements des entreprises locales de première transformation et d'étudier la possibilité de valoriser la ressource en bois dans la filière énergie.



Abatage

Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources



Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

Autonomie des exploitations et pratiques durables

Fourme et fromages fermiers du Livradois-Forez

- Depuis 2011, le Parc assure l'animation d'un programme pour le développement de la fourme fermière et des fromages fermiers du Livradois-Forez. Le CIPPA d'Aurillac propose un audit de chaque exploitation – de l'alimentation des animaux à l'affinage du fromage – qui permet d'identifier ses points forts et ses points faibles, de comprendre les causes des accidents de fabrication et de l'irrégularité des produits et d'apporter des correctifs. Grâce à une approche organoleptique, chaque producteur a la possibilité de définir son produit, de le faire évoluer, d'en « parler »... 12 exploitations ont été concer-

nées en 2013 : 22 personnes (exploitants, conjoints, salariés agricoles) ont suivi cette formation – développement.

- En 2013, cette action a été enrichie d'un diagnostic multifonctionnel des systèmes fourragers : analyse de l'utilisation des prairies pour optimiser l'utilisation de chacune en fonction de sa typologie et de son potentiel fourrager. Cette approche permet de conclure les objectifs économiques de l'exploitation et la préservation de la biodiversité de la parcelle qui est considérée comme un facteur de production à part entière. La méthodologie utilisée a été mise au point entre 2009 et 2011 dans le cadre d'un programme CASDAR² porté par le pôle AOP: Massif central.

Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

Filières de valorisation des produits

Réseau Saveurs du Livradois-Forez
A l'issue de l'évaluation du réseau Saveurs du Livradois-Forez, qui regroupe 55 producteurs, 35 commerces et 6 transformateurs, le Parc a confié à la FRCIVAM⁴ Auvergne la mise en œuvre des actions définies en 2012. Une base de données des produits par producteur et par point de vente a été constituée qui sera mise en ligne sur Internet courant 2014. Une quinzaine de membres du réseau ont partagé un stand collectif aux Fourmoilles d'Ambert.

Valorisation des produits locaux

- Le Parc a accompagné les gérants de la Laiterie de la Tourrette pour le montage du dossier technique et financier de développement de cette unité de production de yaourts et de fromages blancs bios. Ce projet vise à porter la capacité de production annuelle de 250 000 l à 700 000 l de lait, ce qui suppose l'accueil de nouveaux associés au sein de cette SARL et l'embauche de salariés.

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs



Diagnostic agricole de la Communauté de communes du Plateau de La Chaise-Dieu

Pour analyser la situation de l'agriculture dans le canton de La Chaise-Dieu, une stationnaire du Parc a appliqué la méthodologie du « diagnostic agricole » élaborée par Agro Paris Tech. Ce travail a été complété par la cartographie de l'utilisation du foncier réévalué par la SAFER Auvergne dans le cadre de son partenariat avec le Parc. L'identification des points faibles de la dynamique agricole a permis d'élaborer un plan d'actions partagé par les acteurs du territoire. Ces actions seront mises en œuvre par la Communauté de communes du Plateau de La Chaise-Dieu avec pour priorités la constitution d'une base de données des exploitations et des surfaces exploitées et la relance de l'élimination des boisements en timbres postes.

Accompagnement des porteurs de projets

En 2013, les chargés de mission « Agriculture » et « Accueil de nouvelles populations et création d'activités » ont accompagné 31 personnes pour un projet d'installation en agriculture, de diversification d'une activité agricole ou ayant un lien avec l'agriculture. Le Parc assure un premier accueil et une aide pour la formulation du projet puis oriente ces personnes vers les organismes techniques à même de les accompagner dans la concrétisation de celui-ci. Certains porteurs de projets bénéficient d'un suivi du Parc, notamment pour la création d'ateliers de formation ou d'une activité de diversification telle que l'accueil touristique.



Centre de formation professionnelle et de promotion agricole pour le développement agricole et rural
² Compte d'opérations spéciales
³ Appellation d'origine protégée
⁴ Fédération régionale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural



- Depuis 2005, la Maison du Parc accueille le réseau « installation foncier en Livradois-Forez » qui, dans un souci de cohérence avec son homologue des Combrailles a été nommé « Réseau agricole Livradois-Forez ».
- Récemment intégrées dans ce réseau, les communautés de communes d'Ambert et Livradois Porte d'Auvergne ont engagé le diagnostic agricole prospectif de leur territoire.

Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel

La Maison du Tourisme



Maison du tourisme

En 2011, l'ensemble des acteurs touristiques du Livradois-Forez - communautés de communes, syndicats mixtes, offices de tourisme, réseaux touristiques... - a créé la Maison du tourisme du Parc naturel régional Livradois-Forez pour lancer une dynamique de développement et contribuer à la valorisation, à l'organisation et à la mise en marché de l'offre de ce territoire. Le Parc, qui est l'un des membres fondateurs de cette association, contribue au financement de son programme d'actions et met gratuitement à sa disposition des locaux, un véhicule et des services.

En outre, il lui apporte un soutien financier pour certaines opérations : maintenance des itinéraires de randonnée non inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées, développement des relations avec la presse, organisation d'une journée de découverte du Livradois-Forez pour les prestataires touristiques locaux.

Le tourisme dans les Parcs naturels du Massif Central

Le Parc Livradois-Forez participe, avec 9 autres parcs, à l'association Inter-Parcs Massif central. Ensemble, au cours de l'année 2013, ils ont : organisé le concours « Une autre vie s'invente ici » (incitant les prestataires touristiques du Massif central à des pratiques écoresponsables) ; élaboré une méthode de mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme dans les offices de tourisme ; défini des modes de collaboration entre les parcs naturels régionaux et les agences de voyage pour développer la commercialisation de séjours touristiques dans ces territoires.

Communication et promotion touristique

Pour mieux présenter le Livradois-Forez à l'occasion de manifestations locales ou d'opérations de communication, le Parc s'est doté d'un nouveau stand (ci-dessous).

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

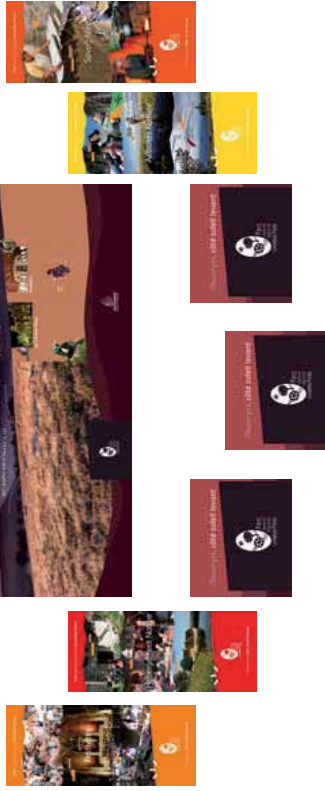
Randonnées

— Le Parc contribue au développement de la randonnée par son soutien à l'association Randonnée en Livradois-Forez (RELFF) et par la mise à disposition de matériel pour l'entretien et le balisage des sentiers.

— RELFF et le Parc font vivre une collection de topoguides locaux de petites randonnées dont la charte graphique a été modifiée pour être en adéquation avec celle du Parc. Les topoguides de la Communauté de communes du Pays d'Ambert et de la Communauté de communes du Pays de Cunlhat ont été édités en 2013.

Géoroute du volcanisme

Aux côtés des parcs naturels régionaux des Volcans d'Auvergne et des Monts d'Ardeche, de Vulcania, du CPIE du Velay, d'EDF et du CRDTA¹, le Parc contribue à la mise en œuvre du projet de Géoroute du volcanisme qui vise à mettre en réseau des sites volcaniques de l'Auvergne pour valoriser cette richesse géologique spécifique de la région. En 2013, il a participé à la présélection de trois sites du Livradois-Forez : le volcan de Montpeloux (Saillant, Puy-de-Dôme), la Maison du Mont Bar (Allègre, Haute-Loire) et de la Maison de l'Améthyste (Le Vermet-la-Varenne, Puy-de-Dôme).



Route des Métiers

Créée en 1987, pour faire connaître la richesse des activités humaines en Livradois-Forez à travers le patrimoine architectural, les métiers et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui, la Route des Métiers regroupe des artisans, des musées, des producteurs fermiers et des châteaux dont elle assure la promotion. Chacun des 39 adhérents accueille le public pour lui faire découvrir son activité et partager avec lui sa passion. Le Parc, qui accompagne cette association pour l'édition et la diffusion de son dépliant annuel, l'a aidée à améliorer son site Internet www.route-des-metiers.fr et à organiser sa 11^e fête, en partenariat avec l'association Sur les Pas de Gaspard.



Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables



— Considérant que les prestations proposées sur le territoire d'un parc naturel régional doivent se distinguer par leur qualité et leur durabilité, le Parc poursuit l'accompagnement des acteurs touristiques dans la démarche de progrès de la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés et vers l'obtention de la marque Accueil du Parc. En 2013, 22 prestataires - qu'ils soient hébergements, lieux de visite, sites d'activités - ont fait l'objet d'un audit pour identifier leurs marges de progression en termes de développement économique, social et environnemental. Finalement 9 ont reçu l'agrément Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés et 13 ont obtenu la marque « Accueil du Parc ».

— A l'intention des prestataires engagés dans ces démarches ou intéressés par celles-ci, le Parc a organisé des sessions de formation sur



¹Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
²Comité régional de développement touristique d'Auvergne

Sur les pas de Gaspard

— L'association Sur les pas de Gaspard fédère des sites de visite, des hébergements et des structures d'éducation à l'environnement du Livradois-Forez qui ont pour point commun de proposer à des groupes d'enfants (scolaires, centres de loisirs, familles, instituts spécialisés...) des animations (demi-journée ou journée), des séjours, des classes de découverte et des hébergements.

— En 2013, Sur les pas de Gaspard a poursuivi ses actions de promotion : édition de sa plaquette estivale à destination des familles et enrichissement de son site Internet : www.sur-les-pas-de-gaspard.fr. Pour améliorer les pratiques de ses adhérents, l'association organise des tutorats internes.

— En partenariat avec la Route des Métiers et le Parc, Sur les pas de Gaspard a organisé, en mai 2013, une journée de rencontre pédagogique qui s'est déroulée sur le site de l'un de ses adhérents, le Moulin Richard-de-Bas (Ambert, Puy-de-Dôme). A cette occasion, 231 élèves de 5 écoles de la circonscription d'Ambert accompagnés de leurs enseignants ont participé à des animations très variées proposées sous forme d'atelier par 10 membres de l'association, autour de trois grands thèmes : nature et environnement, patrimoine et savoir-faire et sciences et techniques.

des thèmes très divers : construire un mur en paille, réaliser un enduit en terre, valoriser ses engagements dans son positionnement marketing et par une communication responsable...

— Des entreprises signataires de la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés ont bénéficié de journées de conseil personnalisé sur l'éco-construction, le marketing et la commercialisation.

— Un partenariat entre les parcs du Massif Central a permis une commande groupée d'écopistes d'eau et la mise à disposition de fiches pratiques pour une gestion environnementale.

— Pour faire connaître ces démarches au grand public et inciter les visiteurs à avoir de bonnes pratiques, le Parc a créé des outils de communication : onglet « voyager autrement » sur son site Internet et celui de la Maison du tourisme www.vacances-livradois-forez.com, signalétique spécifique pour les hébergements bénéficiant de la marque Accueil du Parc, participation à la rédaction d'un carnet de voyage Massif central.

Valoriser les ressources énergétiques renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

Eole — lien du Livradois-Forez

- La SAEML Eole-lien du Livradois-Forez – créée en 2010 par le Parc, 12 collectivités et la Société ABO Wind pour mettre en œuvre le principe de solidarité territoriale inscrit dans le schéma éolien du Livradois-Forez – est présidée par le Président du Parc. Sa gestion administrative est assurée par le Parc durant la phase de développement des projets, dans le cadre d'une convention.
- En 2013, le Parc a suivi l'instruction des dossiers et notamment l'enquête publique pour le projet d'installation de cinq éoliennes à Saint-Clément-de-Valorgue (Puy-de-Dôme). Le Parc a été vigilant sur la qualité des réponses apportées aux services instructeurs.
- Garant des intérêts du territoire et des collectivités de la SAEML, le Parc assure également le pilotage des opérations à la charge des partenaires publics, à savoir l'information et la concertation. En 2013, il a ainsi poursuivi la coordination des actions d'information sur le futur parc éolien : édition du deuxième numéro du bulletin d'information diffusé par la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance, rédaction de textes destinés au site internet de la SAEML et mise en ligne de celui-ci.
- Le dossier principal du n°25 du Journal du Parc (été 2013) était consacré à l'éolien en Livradois-Forez et notamment à la SAEML et à ses projets.

Société anonyme d'économie mixte locale

Secteurs du Parc favorables au développement de projets éoliens



Des pratiques plus durables pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

Favoriser la responsabilité sociale des entreprises

- Le projet Développer la responsabilité sociale des entreprises du Livradois-Forez (DERSELF) est né en 2013 à l'initiative du Parc qui y a associé ses partenaires du monde du développement économique, des entreprises volontaires et des collectifs d'entreprises souhaitant développer la RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) en Livradois-Forez. Ce projet vise à atteindre un objectif de la Charte du Parc 2011-2022 : qu'à moyen terme la performance des entreprises (artisanat, agriculture et construction) repose sur leur capacité à mettre en place des processus de production plus justes, plus solidaires, plus créateurs d'emplois et plus respectueux des écosystèmes. Cela passe par le développement de l'éco-socio-conception et d'une économie circulaire (notamment mise en place de circuits courts et d'une écologie industrielle).
- Le Parc a mis en place un accompagnement pour que l'entreprise réinterroge sa stratégie vis-à-vis de sept points de la RSE : gouvernance, droits de l'homme, relations et conditions de travail, respect de l'environnement, loyauté des pratiques, respect du consommateur et ancrage territorial. Un autodiagnostic RSE en ligne a été proposé à chaque entreprise du Livradois-Forez employant plus de 5 salariés. Grâce à un travail de relance et de pédagogie mené par des « ambassadeurs » recrutés parmi les partenaires du Parc, 80 entreprises ont répondu, soit 25% de la cible. Ce diagnostic a permis de repérer les points forts et les points d'efforts possibles et souhaitables. Cet état des lieux a été publié sous forme d'une monographie destinée aux entreprises et intitulée *Responsabilité sociale et perspectives*.
- Cette première action a révélé une dynamique qui a permis le lancement du projet DERSELF. Le document d'orientation s'articule autour de cinq axes stratégiques : faire connaître et expliquer la RSE, développer le réseau des entreprises engagées dans la RSE, accompagner chaque entreprise volontaire

DERSELF : un arbre d'objectifs partagés



pour qu'elle trouve et poursuive sa voie vers la RSE, mettre en relation les entreprises et le territoire via la RSE et valoriser les progrès individuels et collectifs. Ces axes stratégiques se déclinent en actions. Pour chacune d'elles, un chef de file est identifié mais la mise en œuvre demeure partenariale.

— Le Parc est chargé de l'animation du réseau DERSELF, du renforcement de l'orientation RSE des Trophées des entreprises, de la sensibilisation et de l'information sur la RSE, de l'organisation de visites d'entreprises...

Ce document d'orientation a été signé par le Parc, par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Auvergne, par la CCI Puy-de-Dôme, par la Chambre de métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme, par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Auvergne, par le Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme, par la Caisse d'Allocations Familiales et de Santé au travail (CAFSAT) Auvergne, par les communes de communes du Puy-de-Dôme, par la Direction régionale de la Montagne, l'Intermairie, par la Direction régionale de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Auvergne, par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne, par Macteo, par le Parc-Form'et et par le Parc.

Développer l'écologie industrielle

Après avoir mené, au cours des années précédentes, une opération pour favoriser la réduction des cartons auprès des entreprises du bassin de Thiers, MACEO, la CCI de Thiers et le Parc ont poursuivi leur partenariat en 2013 dans le cadre du projet DERSELF. L'état des lieux RSE a permis d'identifier de nouvelles synergies pour l'écologie industrielle, notamment dans le domaine des énergies.

Eco-Trophées

Depuis 2012, les Trophées des entreprises du Parc Livradois-Forez ont remplacé le Concours création reprise d'entreprises lancé plus de 20 ans auparavant. Avec ce nouveau concours bisannuel, le Parc et ses partenaires souhaitent valoriser des actions exemplaires dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). En 2013, 12 entreprises ont été récompensées.

Catégorie création et reprise d'entreprises

- 1er prix (7 000 euros) : Jérôme Bordenave, reprise de la boissellerie Faule, à Noirétable (Loire) - <http://boisnaturel.com/>
 - 2ème prix (5 000 euros) : Sébastien Madeja, création d'une entreprise de ferronnerie d'art, La Forge de Taranis, à Bertignat (Puy-de-Dôme) - www.laforgeartetranis.fr/
 - 3ème prix (3 000 euros) : Emmanuel Lamargot, reprise d'une entreprise de maintenance industrielle, tuyauterie inox et petite chaudronnerie, Auvermain SARL, à Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) - www.auvermain.fr/
 - 4ème prix (2 000 euros) : Patrice Vantalon, reprise d'une épicerie - alimentation générale, Fraicheur, à Saint-Dier-d'Auvergne (Puy-de-Dôme)
 - 5ème prix (1 000 euros) : Carole Dubost, création d'hébergements touristiques dans des cabanes perchées dans les arbres. Les Cabanes du Marodier, à Vodable-Ville (Puy-de-Dôme) - www.lescabanesumarodier.com/
- ### Catégorie entreprises en développement
- Coup de Cœur Créa Thiers (1 500 euros) : Patrice Debraeve, construction bois, charpente, couverture et menuiserie, la SARL Menuiserie charpentrie artisanale, à Thiers (Puy-de-Dôme)
 - Coup de Cœur Créa Thiers (1 500 euros) : Mohamed Ilihiwach, production et transformation de plantes bio, Oriane SARL, à Courpière (Puy-de-Dôme) - www.oriane-nature.com

- Les cinq lauréats suivants ont bénéficié de la prise en charge d'une prestation de conseil d'un montant maximum de 3 000 € soit pour améliorer la performance environnementale et sociale de l'entreprise, soit un conseil en communication et promotion.
- Marie-Laure Boulogne, création d'un atelier de transformation pour la vente directe de produits issus d'un élevage de porcs et de bovins, EARL Ferme de Lafont, à Cunhat (Puy-de-Dôme) - www.fermedelafont.com/
- Dominique Compte, conception fabrication de chaudières à biomasse, Compte R, à Ar-lanc (Puy-de-Dôme) - www.compte-r.com/
- Isabelle Estable, production et vente directe d'œufs bio, Œufs bio du Pays de La Chaise-Dieu, à Félines (Haute-Loire)
- Elodie Gorce et Jérôme Farge, Polissage industriel, Gorce SAS, à Thiers (Puy-de-Dôme) - www.polissage-gorce.com/
- Thierry Perraudin, création de mélanges et de mélanges à la canneberge (agroalimentaire bio), Le Moulin d'Arche, à Vaillore-Montagne (Puy-de-Dôme) - www.moulinardache.com/



Développer l'économie sociale et solidaire

La CRESS Auvergne a recruté une chargée de mission pour mettre en place la préfiguration du Pôle Économie sociale et solidaire en Livradois-Forez telle que définie dans la convention qu'elle a signée fin 2012 avec le Parc. Ce pôle a plusieurs objectifs : mobiliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), accompagner les entreprises de l'ESS dans des démarches de mutualisation d'emplois, de biens et de services, faire connaître les bonnes pratiques des entreprises de ESS et expérimenter de nouvelles pratiques.

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

Accueil d'actifs

En 2013, 66 porteurs de projet, non agricole ont contacté le Parc : 14 ont établi un contact à partir du site internet Cap'Actif (16 en 2012), et 8 sont passés par le site Auvergnelle (contre 180 en février) : entreprises à transmettre, offres de locaux, offres Services "... Il apparaît que Cap'Offres permet aux élus d'avoir une meilleure compréhension de la politique d'accueil et de structurer leur implication dans la remontée d'information et le suivi des projets.

Filière équine

Le Parc a chargé un cabinet extérieur de mener une étude sur la filière équine en Livradois-Forez : établir un état des lieux de la filière pour mieux connaître sa dynamique économique et identifier ses problématiques. Cette initiative fait suite à un double constat. D'une part, à l'occasion de deux comités Cap'Offres, il est apparu que l'augmentation du nombre de chevaux appartenant à des particuliers induit des besoins de services : matériel ferrant et soins. D'autre part, l'activité des gîtes équestres et de certains centres équestres ne permettant pas de dégager un revenu suffisant, il est nécessaire d'exercer pour les structures existantes et doit aussi être pris en compte par les porteurs de projets. L'état des lieux a permis de mieux appré-

hender les conditions d'installation et des « fiches installations » ont été rédigées pour faciliter l'accompagnement de projets par les structures d'aide à la création d'entreprises. En outre, ont été identifiés des potentiels d'activités qui répondent à une problématique du territoire ou à un besoin des acteurs ou qui complètent une activité existante ou qui valorisent une ressource locale. Cette analyse se poursuivra en 2014. La publication de cette étude sur le site internet du Parc permet à la fois de diffuser l'information collectée et d'illustrer concrètement la démarche de construction d'offres d'activités : elle montre la nécessité de bien connaître le territoire et ses acteurs et de nouer des partenariats pour identifier les potentiels et pour les transformer en activités.

Le Parc a accompagné la recherche d'un candidat pour la reprise d'un atelier artisanal de sellier-bourrelier et suivi le projet de mise en place d'un service d'insémination artificielle. Le réseau Cap'Actif a permis d'identifier un candidat pour la création d'un gîte de groupe à proximité d'un centre équestre qui recherche une solution pour l'hébergement de ses stagiaires.



Construire une offre d'activités durables

Cap'Actif et Cap'Offres

En 2013, les partenaires du réseau Cap'Actif ont accompagné 122 projets dans le bassin d'Ambert et 200 dans celui de Thiers. Entre 300 et 350 entreprises ont été créées.

Une connaissance fine du territoire et la mobilisation des acteurs sont indispensables pour identifier des pistes d'activités pour lesquelles des offres peuvent être structurées et des candidats accompagnés. Depuis 2011, la démarche Cap'Offres - qui vise à répertorier les opportunités de création d'activités à partir de besoins exprimés par les habitants et les collectivités - diffuse une « culture » d'identification de potentiels d'activités : élus et techniciens des communautés de communes les repèrent puis les exploitent, seuls ou avec le Parc. En 2012, le tri, la sélection et la validation des potentiels avaient soulevé des interrogations. Suite aux actions menées en 2013, l'étape de validation du potentiel et de la construction d'offres commence à être mieux maîtrisée. L'expérience montre qu'il est rare de parvenir à construire d'emblée une offre pour laquelle le besoin est identifié, le marché avéré, le local existant... : les offres mises en ligne sont assez larges, laissant une grande liberté au porteur de projet dans la conception de son activité. En revanche, la capacité du territoire à accompagner le projet est mise en avant.



Valévières - Les Rablats - Débardage à cheval

Filière chanvre

À l'occasion de plusieurs réunions Cap'Offres, il est apparu que des communautés de communes étaient intéressées par la relance de la culture du chanvre en Livradois-Forez. Cette culture traditionnelle n'est plus pratiquée que sur quelques parcelles alors que l'utilisation de ce matériau en éco-construction crée une demande. Le Parc et l'association Chanvre Auvergne ont organisé des rencontres pour sensibiliser les agriculteurs et les artisans à la culture et à l'utilisation du chanvre. L'objectif étant d'augmenter la surface cultivée en garantissant un débouché aux producteurs et de convaincre de nouveaux artisans de l'intérêt d'utiliser cette ressource locale.

Travaux forestiers

L'élaboration de la Charte forestière de territoire du Pays d'Ambert a révélé un manque futur de bûcherons manuels qualifiés pour le gros bois : la plupart ont plus de 45 ans et ce métier attire peu les jeunes. En outre, près des deux tiers de l'accroissement annuel il existe un fort potentiel pour ces activités. Avant d'entreprendre l'évaluation de celui-ci, le Parc souhaitait comprendre les contraintes de ce métier. Une enquête réalisée par Auvergne Promobois auprès de 50 entreprises de travaux forestiers en Auvergne a révélé que, au-delà des difficultés physiques, une partie des entreprises de travaux forestiers souffre d'un manque de compétences en gestion d'entreprise. Elle a aussi confirmé la régression du nombre d'entreprises et un besoin en main d'œuvre qualifiée. Le Parc a proposé à ses partenaires d'accompagner la création d'entreprises de travaux forestiers avec les outils utilisés pour d'autres activités, notamment la coopérative d'activités. Une offre a été publiée afin de rechercher des candidats à l'installation.



Sermentizon

Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction

Développer l'éco-construction

Le Parc poursuit sa collaboration avec le Greta' du Livradois-Forez pour le maintien du CAP Eco Construction, formation créée par la volonté de l'ensemble des acteurs locaux et reconnue par l'inspection académique de Clermont-Ferrand en 2012 sur la base du dossier monté par les services du Parc et présenté par le Greta.

Relancer la construction terre

Les actions de communication et de formation sur le pisé menées par le Parc au cours des dernières années portent leurs fruits : le Parc est régulièrement contacté par des particuliers souhaitant rénover leurs bâtiments en pisé et le site internet <http://pise-livradois-forez.org> qui présente les atouts du pisé en Livradois-Forez et donne des adresses des professionnels est très consulté : 29 350 visites en 2013, pour 22 400 visiteurs uniques.

Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Prise en compte des réseaux écologiques dans les documents d'urbanisme

— Après l'identification des réseaux écologiques du Livradois-Forez, le Parc a établi, en 2012, une stratégie d'actions parmi lesquelles la prise en compte de la trame verte et bleue dans l'élaboration des documents d'urbanisme. Le Parc et la Communauté de communes Billom-Saint-Dier-Vallée-du-Jauron (Puy-de-Dôme) ont décidé de conduire une telle démarche. À partir de cette expérimentation, le Parc éditera un guide méthodologique à l'intention des autres communautés de communes. Trait d'union entre les territoires du Parc et du Grand Clermont, la Communauté de communes Billom-Saint-Dier-Vallée-du-Jauron comprend 21 communes rassemblant 17 737 habitants. Certaines communes sont dotées d'un PLU¹ qui doit être mis en compatibilité avec le SCOT² du Grand Clermont et, pour les communes membres du Parc, avec la Charte de celui-ci. Cette Charte précise que les documents d'urbanisme détermineront des orientations, un zonage et un règlement « conservant les « coupures vertes » et gardant ouverts les clairières et les points de vue depuis les axes à fort enjeu identifiés au plan de Parc ; garantissant une bonne gestion quantitative et qualitative de l'eau (éloignement des équipements polluants des milieux aquatiques et humides, limitation de l'imperméabilisation des sols etc.) et le maintien des milieux aquatiques (zones de divagation des rivières, mares, serres, fossés etc.) ; respectant les structures paysagères identifiées dans le schéma paysager ; garantissant la préservation des zones d'intérêt écologique inventoriées au plan de Parc ; s'attachant à préserver et à restaurer les réseaux écologiques ».

Concernant le secteur de Billom et la Commune qui possède « des paysages d'une grande qualité fortement soumis à la pression résidentielle », la Charte du Parc ajoute que les documents d'urbanisme devront prévoir des orientations, un zonage et un règlement « préservant les reliefs structurants (les Turlurons, les buttes de Vertolayon et

les buttes de Saint-Romain) et les espaces agricoles soumis à l'intensification des pratiques et à la pression urbaine ; protégeant et favorisant la replantation des haies et des arbres isolés, préservant les crêtes de tout mitage et maintenant les vallées ouvertes ; stoppant l'urbanisation linéaire et éparse. »

— Pour mener cette expérimentation de prise en compte de la trame verte et bleue dans l'élaboration des documents d'urbanisme de cette communauté de communes, le Parc a confié à un bureau d'études une mission en trois points : contribuer à l'élaboration de ces documents, sensibiliser les élus à la problématique des réseaux écologiques et élaborer une méthode traduite dans un cahier technique.

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Accompagnement de projets d'aménagement des collectivités

— Les communautés de communes du Pays d'Ambert (Puy-de-Dôme) et de Billom-Saint-Dier-Vallée-du-Jauron (Puy-de-Dôme) ont demandé un appui technique, pour, respectivement, la création de la ZAC³ des Barthes et la restructuration et l'agrandissement de la zone d'activités de l'Angaud. Cet accompagnement a porté sur la définition des besoins, l'écriture des cahiers des charges pour le recrutement d'un prestataire chargé de l'étude, l'analyse des offres et le suivi de l'étude.

— Des projets d'aménagement de nouveaux quartiers de Chabreloche (Puy-de-Dôme), Châteldon (Puy-de-Dôme), Cunlhat (Puy-de-Dôme) et Arianç (Puy-de-Dôme) progressent chacun à son rythme. Tous bénéficient d'un appui technique pour la définition de la commande, l'écriture du cahier des charges, le lancement et le suivi du marché public, le suivi de l'étude de programmation, la lecture du règlement de lotissement...

— Des projets d'aménagement ou de qualification de centre-bourg — notamment à Vertolay (Puy-de-Dôme), Ambert (Puy-de-Dôme), Ollergues (Puy-de-Dôme) — et pour un projet de lotissement à Vertolay.

Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

— L'équipe du Parc a apporté un soutien technique à la Communauté de communes du Pays d'Ambert, à la Communauté de communes du Pays de Cunlhat (Puy-de-Dôme) et à la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance (Puy-de-Dôme) pour l'élaboration de leur PLU¹ : aide à la définition d'un cahier des charges et au montage d'un appel d'offres pour le recrutement d'un prestataire et la participation aux différentes étapes de la réflexion : diagnostic, PADD, Orientations d'aménagement, zonage et règlement.

— La participation de l'Atelier d'urbanisme aux réflexions des communes pour l'élaboration ou la révision de leur PLU permet aux élus de mieux définir leurs attentes avant de choisir un prestataire. En 2013, quatre communes du Puy-de-Dôme ont bénéficié de cet accompagnement : Châteldon, Eglise-neuve-près-Billom, Sermentizon et Neuville. Par exemple, à Neuville, le Parc a organisé une journée

d'échanges entre élus et techniciens sur le terrain pour repérer les éléments marquants constitutifs du paysage et des problématiques telles que les zones pressenties pour l'urbanisation, la localisation de projets à court ou moyen terme. Le compte rendu imagé de ce travail sera intégré au diagnostic réalisé par le prestataire.

— Des communes ont fait appel au Parc à propos de points sur la réglementation : zone d'aménagement différé (ZAD) à Frugières-le-Pin (Haute-Loire), déclaration de projet à Cunlhat (Puy-de-Dôme), cartes communales à Bansat, St Flour-L'Étang, (Puy-de-Dôme) et Chomelix (Haute-Loire).

— Le Parc a été sollicité, en tant que personne publique associée, pour rendre un avis sur des documents d'urbanisme arrêtés : carte communale de Saint-Jean-en-Val (Puy-de-Dôme), modification des PLU de Thiers et Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme).

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Accompagnement de projets d'aménagement des collectivités

— Le Parc accompagne également des projets d'habitat participatif, qu'ils soient portés par la commune, comme à Bertignat (Puy-de-Dôme) ou par une association comme à Eglise-neuve-près-Billom (Puy-de-Dôme).

Habiter autrement les centres-bourgs

— Porté conjointement par le Parc et le Conseil général du Puy-de-Dôme — qui ont répondu à un appel à projets lancé par le Comité de massif du Massif-Central — le programme Habiter autrement les centres-bourgs poursuit trois objectifs : proposer une méthodologie de reconquête des centres-bourgs qui soit transposable, identifier les freins socioculturels, patrimoniaux, juridiques et financiers rencontrés par les « projets centres-bourgs » et faire émerger des solutions opérationnelles innovantes pour que les centres-bourgs retrouvent leur attractivité et leur capacité à accueillir de nouveaux habitants. Cette expérimentation concerne 6 communes du Puy-de-Dôme sélectionnées en 2011 : Châteldon, Courpière, Cunlhat, La Monnerie-le-Montel, Saint-Dier-d'Auvergne et Saint-Germain-l'Herm.

— Le Parc accompagne également des projets d'habitat participatif, qu'ils soient portés par la commune, comme à Bertignat (Puy-de-Dôme) ou par une association comme à Eglise-neuve-près-Billom (Puy-de-Dôme).

¹Plan local d'urbanisme
²Schema de cohérence territoriale
³Programme local de l'habitat

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez



Parc vise à inciter à la réflexion de stratégie, de programmation et de planification à long terme.

un manuel pratique intitulé *Habiter autrement les centres-bourgs du Massif central* — l'exemple du Livradois-Forez est destiné au même public. Les pistes de travail évoquées dans le Cahier technique y sont développées et il fournit des exemples concrets d'opérations contextualisées.

En 2013, le Parc a participé à des journées d'échanges techniques ou à des séminaires à l'invitation des élus et techniciens d'autres territoires intéressés par cette démarche. Le Parc a également accueilli une délégation du PNR des Causses du Quercy à l'occasion de 2 journées d'échanges sur cette thématique.

Les médias locaux (presse écrite, radios et télévision) ont régulièrement rendu compte de l'avancée des travaux de ce programme et annoncé les principaux événements.

Ce programme, qui a pris fin l'année 2013, a permis une réelle prise de conscience de l'enjeu que représente la reconquête des centres-bourgs en secteur rural. Cela devrait se traduire, dès 2014 ou 2015, par la mise en place de dispositifs prioritaires d'actions à l'échelle du Massif central, de la région et du département.

En 2013, les conclusions des études — que celles-ci aient été réalisées par des bureaux d'études ou des étudiants en architecture — ont été présentées aux élus et aux habitants de chaque commune soit lors d'une réunion publique, soit par une exposition, soit sous forme d'un film, soit à l'occasion d'une « journée d'animations ».

Un séminaire a réuni, à la Maison du Parc, des élus des communes concernées et du Parc et leurs partenaires techniques et financiers pour valider les pistes de travail dégagées par ce programme. L'exploitation des résultats des différentes études a été considérée à deux échelles : l'échelle de chaque commune - qui doit pouvoir lancer, à court terme, les premières phases opérationnelles d'une reconquête progressive de l'habitat en centre-bourg - et à l'échelle du Parc et du Massif central pour que d'autres territoires puissent bénéficier des enseignements de cette expérience. Des pistes de travail ont été regroupées en six grands thèmes : méthodes, outils de travail et appropriation des études ; évolution du tissu urbain ; foncier ; aspects réglementaires ; logement ; commerces, services et activités.

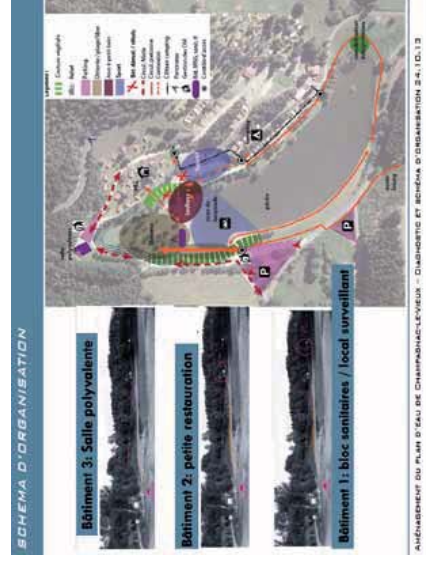
La phase opérationnelle issue de ces études a été esquissée au cours de l'année 2013 pour trois communes - Châteldon, Courpière et La Monnerie-le-Montel - avec des projets différents car adaptés aux problématiques propres à chaque centre-bourg : foncier, commerce, logement, incitation des propriétaires privés, réappropriation et organisation des espaces publics... Ces travaux de réflexion et de projection dans l'avenir ont été menés en étroite collaboration par les bureaux d'études, les élus et services des communes concernées et le Parc. Les communautés de communes disposant des compétences habitat et/ou développement commercial et des partenaires opérationnels — ADIL¹, CAUE², STAP³, Ophis du Puy-de-Dôme — ont été associés à ces échanges.

Afin de diffuser largement les enseignements et les principaux résultats de ce programme, le Parc a édité deux documents :

un cahier technique destiné aux partenaires techniques et financiers du programme et aux élus. Il expose les principaux éléments de compréhension de la problématique « centres-bourgs », fournit les clés pour mener des actions efficaces et contrôlées avec une vision stratégique à long terme et présente des outils. Ce document de la collection des Cahiers du

collectivement en Livradois-Forez suscite un certain intérêt : des représentants de collectivités et de parcs naturels ont été accueillis par l'équipe de l'Atelier d'urbanisme dont les membres sont en outre intervenus dans des établissements d'enseignement supérieur et à l'occasion de colloques et séminaires.

Proposition d'un schéma d'aménagement.



Direction départementale des territoires
Cahier d'architecture, d'urbanisme et d'environnement
Mars 2013
Maîtrise d'ouvrage : Parc naturel régional Livradois-Forez
Maîtrise de l'ouvrage : plus communale
Sous le nom d'Agence locale des énergies et du climat
Établissements publics de coopération intercommunale

¹Agence départementale pour l'information sur le logement
²Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement
³Service territorial de l'architecture et du patrimoine



Courpière

Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac

Le Service d'appui technique en aménagement, urbanisme et paysage

Intégré au Pôle urbanisme du Parc, le Service d'appui technique en aménagement, urbanisme et paysage regroupe, au sein de la cellule urbanisme, les compétences des trois chargées de missions architecture, urbanisme et paysage et une assistante. 15 des 26 communes de communes du Livradois-Forez, regroupant un peu plus d'une centaine de communes, ont signé une convention : ces communes de communes et les communes qui en sont membres disposent ainsi d'un appui technique pour l'élaboration et la révision des documents d'urbanisme réglementaires et pour leurs projets d'aménagement et d'urbanisme. Ce service a également un rôle d'animation et de coordination des différents partenaires techniques de l'Atelier. Les communes de communes ont financé en 2013, deux-tiers de 2 équipements temps plein.

L'accompagnement des collectivités par le Service d'appui pour leurs projets prend plusieurs formes : conseil, aide à la définition et à la mise au point des programmes des opérations, rédaction des cahiers des charges et des marchés de maîtrise d'œuvre et d'études, appui pour la mobilisation de compétences externes (urbanistes, architectes, bureaux d'études techniques...), assistance pour le choix des équipes de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études, suivi technique des missions de ces prestataires, concertation avec les partenaires techniques et financiers.

En 2013, une cinquantaine de projets ont été accompagnés : ZAC, extension ou aménagement de bourg, construction ou rénovation de bâtiments, intervention sur des espaces publics ou dans des sites naturels...

En matière de paysage, la cellule urbanisme a accompagné l'éclosion d'une vingtaine de projets. Plusieurs outils de mise en perspective des options proposées (photomontages, estimations comparatives...) lui permettent d'aider les collectivités à faire leur choix avant de lancer un projet. Elle intervient également auprès des équipes techniques et des associations d'insertion qui doivent réaliser des embellissements ou de petites opérations d'aménagement d'espaces publics ou d'espaces verts, d'équipements de voirie ou de signalétique.



d'automatisation et de réparation de passages à niveau, de restauration des ouvrages d'art et de renouvellement de la signalétique.

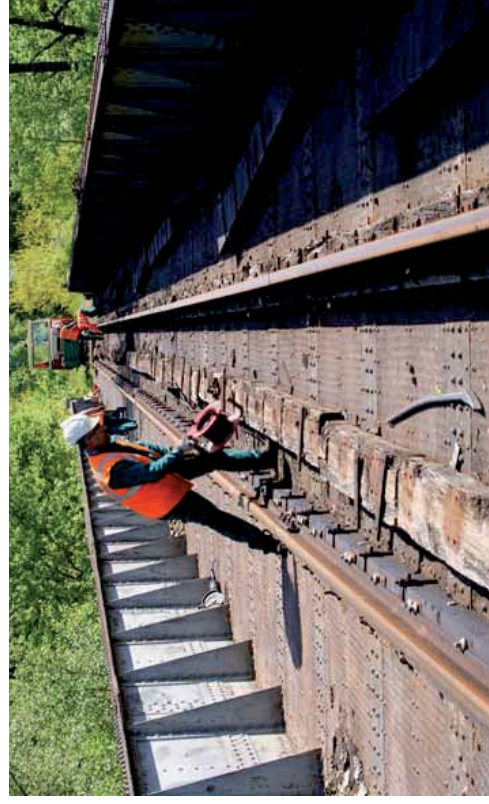
- En s'appuyant sur l'avis favorable du Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMIG), le Préfet du Puy-de-Dôme a autorisé la circulation touristique entre Olliergues et Courpière (Puy-de-Dôme).
- En Haute-Loire, le débroussaillage de la voie sur le tronçon Sembadeil-Darsac est un premier pas vers la reprise d'une relation ferroviaire entre La Chaise-Dieu et Le Puy-en-Velay.

- Avec 20 000 passagers transportés en 2013, l'activité touristique connaît une certaine atonie alors que des potentiels plus importants ont été identifiés. Des réflexions ont été engagées pour améliorer la prestation touristique et sa commercialisation.

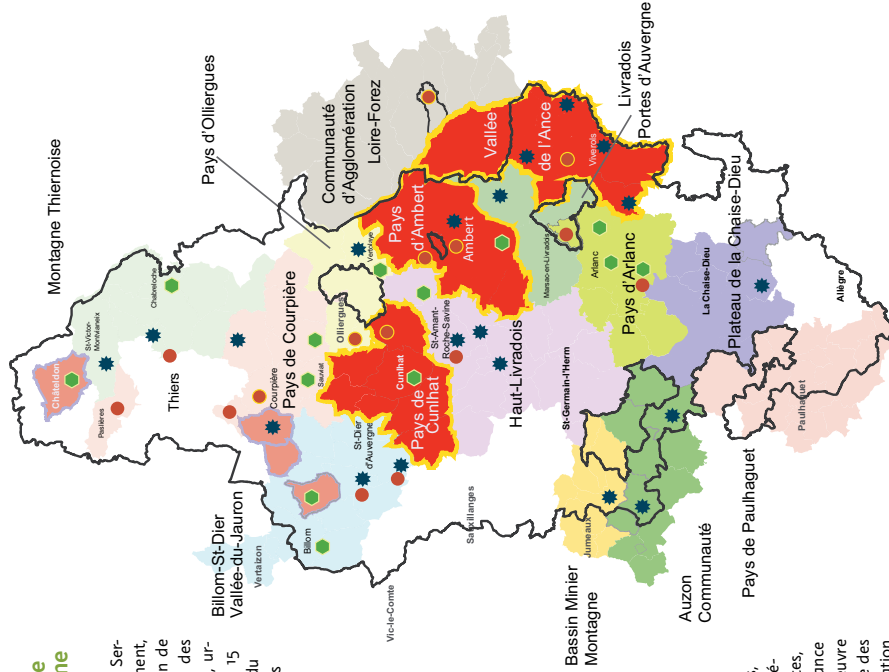
- Dès 2009, le Parc a embauché un chargé de mission pour animer, suivre et gérer l'ensemble des projets du Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez dont la création était alors en cours. Conformément à ce qui était prévu, le Syndicat prendra entièrement en charge le coût de cet emploi à partir du 1er janvier 2014. Le Parc assumant les frais de structure : poste de travail, véhicule partagé...

- En créant le Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez, en mai 2011, les élus des communes de communes riveraines de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac ont donné un nouveau souffle à cette infrastructure vieillissante. Véritable projet de territoire, la voie réhabilitée permettra le développement d'activités touristiques et de fret ferroviaire. Depuis janvier 2013, grâce à l'installation terminale embranchée de Peschadoires (Puy-de-Dôme), cette ligne est raccordée au réseau ferré national et le syndicat a pris place dans le paysage ferroviaire français.

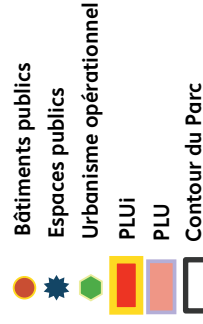
- Le programme de réhabilitation des infrastructures — 1506 millions d'euros sur trois ans subventionné à 80% par l'Etat, le Conseil régional d'Auvergne et le Conseil général du Puy-de-Dôme — s'est poursuivi en 2013, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat. Il vise à pérenniser les trafics de fret existants, dont le cabotage entre Courpière et Giroux (11 km), à permettre le transport de fret entre Peschadoires et Arlanc (64 km) et à développer les circulations touristiques existantes entre Courpière et Estivareilles (115 km). Il comprend des travaux d'armement, (emplacement de traverses, longrines de ports et bois d'aiguillage), de maîtrise de la végétation,



Port de la Toile



Les collectivités accompagnées par l'Atelier d'urbanisme, en couleur sur la carte



Dans le Puy-de-Dôme : les communes de Courpière, Estivareilles, Montargis, Billom, Saint-Dier-Vallée de l'Ancêtre, Livradois, Livradois-Port de l'Ancêtre, Montagne Thiernoise, du Pays d'Arbaret, du Pays d'Arlanc, du Pays d'Olliergues, de la Vallée de l'Ancêtre, en Haute-Loire : les communes de Paulhaguet et du Plateau de la Chaise-Dieu, dans la Loire, le Communauté d'agglomération Loire-Foréz.

Zone d'aménagement concerté

Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leurs consommations d'énergie

Economies d'énergie dans les bâtiments publics

Dans sa charte 2011-2023, le Parc s'est engagé à accompagner les communes et les communautés de communes dans la réduction de leurs consommations d'énergie. Cet objectif est d'autant plus ambitieux qu'elles consomment beaucoup d'énergie tant pour la gestion de leur patrimoine que dans l'exercice de leurs compétences. Le Parc propose aux collectivités volontaires un programme pluriannuel en trois phases : Réalisation d'audits énergétiques sur plusieurs bâtiments, étude des montages et des outils juridiques et financiers pour des opérations de rénovation et structuration de l'offre des entreprises du territoire. L'objectif est de réduire les consommations d'énergie de 75 %. A partir du travail de Conseil en énergie partagé réalisé par l'Aduhne pour certaines collectivités du Livradois-Forez, des bâtiments pouvant faire l'objet d'un audit énergétique ont été identifiés. Cinq collectivités concernées et intéressées se sont ensuite engagées sous la forme d'un groupement de commandes pour les audits énergétiques, coordonné par le Parc. Ces études permettront de déterminer précisément la nature des travaux d'économies d'énergie à réaliser, leur faisabilité – en veillant à la préservation du caractère patrimonial des bâtiments – et le montant des investissements à envisager. Les cinq bâtiments retenus présentent un enjeu important en termes d'économie d'énergie et sont représentatifs de la typologie de bâtiments publics du territoire. Les audits seront réalisés en 2014.

Protection du ciel nocturne

- Plus de 20 collectivités du Livradois-Forez sont engagées dans une démarche d'amélioration de la gestion de l'éclairage public et/ou de sensibilisation à cette problématique. Certaines éteignent l'éclairage public en milieu de nuit, totalement ou partiellement.
- Dans le cadre du concours Villes et villages étoilés, les communes d'Ambernet (Puy-de-Dôme), de Châteldon (Puy-de-Dôme), de La Chamba (Loire), de Montmorin (Puy-de-Dôme) et de Ris (Puy-de-Dôme) ont reçu entre une et quatre étoiles.
- Châteldon, La Chamba, Isserteaux (Puy-de-Dôme) et Montmorin ont signé la Charte de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN).
- Le Parc et ses partenaires – notamment l'Aduhne et l'ANPCEN – mènent des actions d'information et de sensibilisation pour inciter les collectivités à optimiser leur éclairage public et pour faire connaître celles qui sont engagées dans une démarche. Ils ont notamment organisé une réunion en novembre pour informer les élus et techniciens sur les enjeux énergétiques, budgétaires, environnementaux et techniques de l'optimisation de l'éclairage public et sur les possibilités d'actions. 35 personnes y ont participé.
- La Lettre du Parc n°41 (avril 2013) a consacré un article à l'éclairage public.
- La Communauté de communes du Pays de Courpière a bénéficié du soutien du Parc pour l'organisation, au lac d'Aubusson d'Auvergne, d'une manifestation de sensibilisation du grand public dans le cadre du Jour de la Nuit (le 12 octobre) en soirée.

Observatoire astronomique de Champagnac-le-Vieux



AXE

4

Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet



Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Les Bistrotts de Massif

- Depuis 2012, à l'initiative de l'IPAMAC, une réflexion est menée sur les facteurs de revitalisation des bistrotts ruraux. Ce projet Bistrotts du Massif central part du constat que ces commerces sont devenus un outil d'aménagement à part entière. Ils peuvent en effet accueillir d'un territoire, notamment pour de nouveaux arrivants. Dans des territoires à la fois fragiles et dynamiques, le bistrot est souvent le dernier commerce et rend de nombreux autres services. En outre, habitants et visiteurs y trouvent un espace de rencontre et d'échanges. Là où les équipements culturels sont rares, une programmation culturelle dans les bistrotts peut favoriser le maintien, voire le développement de ces commerces. Pourtant, ces établissements sont fragiles, leur viabilité économique est incertaine.

— En 2013, 16 monographies de 16 bistrotts installés dans les parcs naturels du Massif central ont été réalisées. Deux établissements du Livradois-Forez étaient concernés : Le Demeuzou à Domaize (Puy-de-Dôme) et La Taverne à Chateaulon (Puy-de-Dôme).

— Un guide méthodologique destiné aux élus, aux chargés de mission des territoires et aux bistrotiers a été publié. Il présente des ressources, des outils et des solutions pour créer, rouvrir ou maintenir un bistrot dans une commune rurale en valorisant sa dimension culturelle.

— Une exposition artistique sur le rôle des bistrotts dans les communes rurales a été présentée à la Maison du Parc.

Restructuration de la Maison du Parc

En 2013, le Parc a mené une réflexion sur l'espace d'accueil de la Maison du Parc. Ce projet visait trois objectifs : améliorer la mission d'information des différents publics, valoriser les richesses du territoire et les actions du Parc et renforcer l'appropriation par les habitants du Livradois-Forez de leur « Maison du Parc ». Un prestataire extérieur a réalisé une étude sur l'opportunité d'un réaménagement du hall d'accueil. Les conclusions de cette première phase de réflexion ont conduit le Parc à favoriser un scénario qui optimise l'outil existant, sans construire de nouvelles surfaces. Il prévoit la transformation du hall d'entrée en espace de présentation du Livradois-Forez à travers le label Parc naturel régional, de ses acteurs et des actions de la Maison du Parc. Les espaces extérieurs seront aménagés pour créer une « offre découverte » qui fasse de la Maison du Parc une destination d'une journée de détente et de découverte.

Centre de ressources

— Le fonds documentaire pluridisciplinaire du Centre de ressources du Parc compte près de 6 000 références et une trentaine d'abonnements. Les livres et études sur les richesses patrimoniales, naturelles et culturelles du Livradois-Forez y occupent une place importante. Ce Centre de ressources fournit donc aux chargés de missions du Parc, aux habitants, aux étudiants et aux personnes de passage de nombreuses informations sur le territoire.

— L'information du fonds se poursuit : plus de la moitié des documents du Centre de ressources sont numérisés et consultables à distance www.parc-livradois-forez.org/centre-ressources.



Agora de la maison du Parc

Inter parcs du Massif-Central

Le Bilan du Parc

Le bilan annuel des activités du Parc est d'abord un document interne d'évaluation d'environ 150 pages dans lequel chaque membre de l'équipe rédige un point technique, financier et une analyse critique sur les actions prévues et réalisées. À partir de ce document, un bilan publié sous la forme d'un hors-série de La Lettre du Parc est rédigé par une journaliste et édité à 1 500 exemplaires adressés à l'ensemble des partenaires et aux élus du Livradois-Forez.

Monographie thématique

La rédaction et la publication de monographies thématiques sur l'évolution du territoire font partie du dispositif d'évaluation. Ces monographies sont réalisées par l'équipe du Parc, en collaboration avec ses partenaires et les organismes compétents, sur la base d'une analyse d'indicateurs territoriaux, d'enquêtes, voire, si besoin, d'une expertise externe. La première monographie a été consacrée au tourisme et publiée en mars 2013. Une deuxième monographie sur la responsabilité sociale des entreprises a été élaborée et publiée en octobre. Ce document de 28 pages présente d'abord des repères statistiques sur l'activité économique du territoire, puis il dresse un panorama et des perspectives de développement de la responsabilité sociale dans les entreprises. Ce document a été élaboré dans le cadre du projet DERSELF (voir présentation dans l'axe 3).

Suivi des indicateurs

Pour chaque objectif opérationnel de la Charte du Parc ont été créés un indicateur de réalisation et un indicateur territorial. Le premier traduit l'atteinte des objectifs opérationnels ; le second rend compte de l'évolution objective du territoire du Livradois-Forez. Au cours des premières années de mise en œuvre de la Charte, une valeur initiale et la valeur attendue pour 2023 doivent être arrêtées.



Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

Animations scolaires

Partenariat avec le CPIE du Velay : focus sur le lac de Malaguet

— Dans le cadre du partenariat qui le lie au Parc depuis 1998, le CPIE du Velay intervient à la demande des enseignants dans les établissements scolaires des communes de Haute-Loire qui sont membres du Parc. En 2013, celui-ci lui a confié une nouvelle mission : proposer une animation aux établissements des communes concernées par le projet de Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet. Cette prestation conçue avec le Parc comprend un diaporama sur le Parc et sur les richesses naturelles du site de Malaguet. Présentation et mise en situation alternent dans la conduite de cette animation d'une journée réalisée en classe. 120 élèves appartenant à 7 classes des communes de Félines, Monlet et Sambadel en ont bénéficié.

— Pour les enfants reçus sur le site, le Parc et le CPIE ont préparé des animations différentes : présentation des batraciens, de la forêt et du paysage pour les plus grands ; découverte sensorielle et approche de la microfaune du sol forestier pour les plus jeunes.

Une action pour ton Parc

Sous l'intitulé « Une action pour ton Parc », le Parc propose aux enseignants du Livradois-Forez de les aider pour la réalisation de projets scolaires. Cet appui comprend la co-conception d'un projet, la prise en charge financière pour chaque classe d'une ou deux demi-journées d'intervention d'un animateur du Parc ou d'un intervenant du territoire et la mise à disposition de maillages et d'outils pédagogiques du Parc. Au cours de l'année scolaire 2012-2013, 12 classes ont bénéficié d'animations, en salle ou sur le terrain. Des sujets variés ont été traités : alimentation, installation de nichoirs à insectes, découverte des oiseaux...

La terre dans la construction

Pour la deuxième année consécutive, le Parc a proposé aux enseignants de monter, dans leur classe, un projet sur le thème de la terre dans la construction. L'objectif de cette action est de faire découvrir aux enfants le matériau terre et la technique du pisé en Livradois-Forez. Cette découverte devant leur permettre de réaliser une construction ou une œuvre

en terre. 21 classes de 11 établissements - 1 lycée, 2 collèges et 8 écoles primaires et/ou élémentaires - ont participé à cette initiative. Chaque classe pouvait bénéficier de 2 à 6 demi-journées d'animation en classe : 2 intervenants (animateurs environnement et patrimoine, architectes, artistes) spécialement formés ont accompagné les projets dans les classes (soit 95 demi-journées). Un atelier, une cabane de jardin, un muret... ont été construits, un enduit coloré (terre et pigments) a été appliqué sur un mur existant... Des communes ont soutenu ces réalisations en fournissant du matériel et des matériaux, en préparant les chantiers...

Certaines classes ont rédigé des communiqués de presse qui ont été adressés par le Parc à la presse régionale, aux élus du Livradois et à l'ensemble des abonnés à la lettre électronique du Parc. Une fiche type réalisée par le Parc a permis aux classes de présenter leur projet sur le site Internet du Parc : <http://www.pise-livradois-forez.org/spip.php?rubrique>. Plusieurs classes ont inauguré ou présenté leur projet à l'occasion de la fête de leur école.

Au collège d'Ambert



*Centre permanent d'initiatives pour l'environnement



Les projets scolaires 2012/2013

Biodiversité

En 2013, 11 établissements secondaires ont bénéficié de l'accompagnement du Parc - présentations en salle et sorties sur le terrain - sur le thème de la biodiversité. Cette action fait suite à la publication du guide ressources sur la biodiversité.

Malette paysage

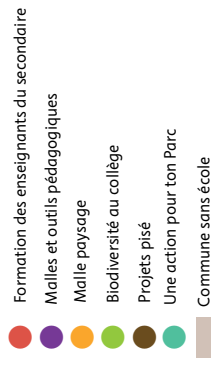
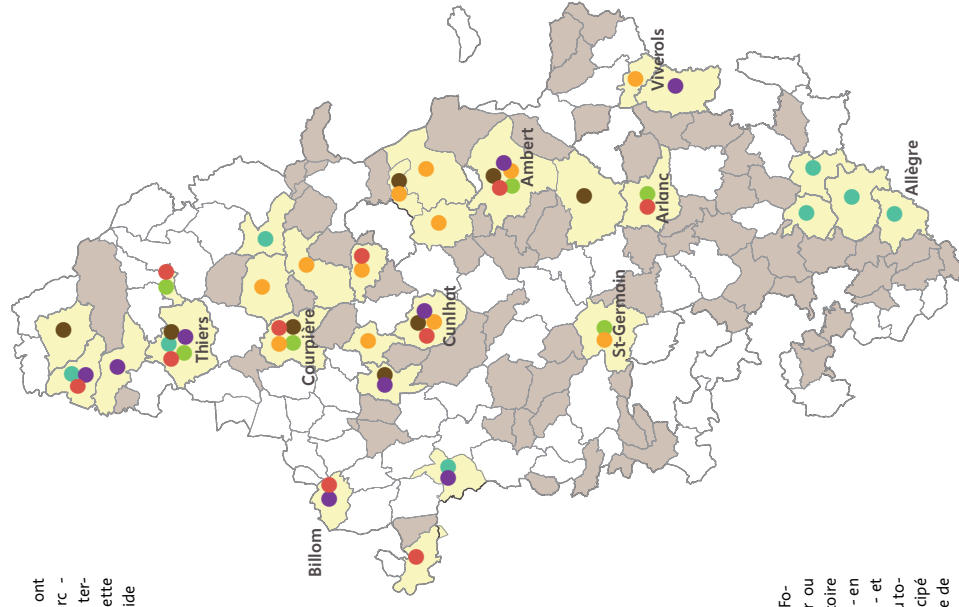
A l'initiative du Parc et de l'Éducation nationale, 30 enseignants de 14 établissements du primaire ont été formés pour utiliser la malette pédagogique sur les paysages du Livradois-Forez éditée fin 2012. Cet outil leur a été remis à l'issue de leur formation.

Les jeunes observateurs de la biodiversité

Avec l'aide d'une stagiaire, le Parc a préparé le nouveau « projet fédérateur » qui sera lancé à la rentrée 2014. Intitulé Les jeunes observateurs de la biodiversité, ce projet vise à sensibiliser les élèves à la biodiversité. Fin 2013, ce projet a été présenté à l'Éducation nationale et à des naturalistes et scientifiques. Une vingtaine d'intervenants partenaires du Parc ont été formés pour accompagner les classes dans leur démarche pédagogique sur la biodiversité.

Balades découverte

Depuis 16 ans, habitants du Livradois-Forez et touristes sont invités à découvrir ou redécouvrir les patrimoines de ce territoire grâce aux balades organisées par le Parc - en partenariat avec les Offices de tourisme - et accompagnées par des professionnels. Au total, plus de 20 000 personnes ont participé à 1 600 balades. Au fil des ans, cette offre de qualité, véritable vitrine du Livradois-Forez, s'est étoffée autour de thématiques et de nouvelles formes de découverte (canoë, balades contées...). Avec 2 213 personnes ayant participé à 207 balades (soit une moyenne de 10 participants par balade), 2013 est un bon millésime avec, cependant, des disparités selon les thèmes et les lieux.



Le syndicat mixte

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les conseils généraux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional d'Auvergne et le Conseil régional Rhône-Alpes et les EPCI.
Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 65 membres répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 19 membres.
En 2013, le Comité syndical s'est réuni 6 fois et a examiné 102 dossiers.

Le Comité syndical en décembre 2013

Collège des communes

37 représentants des communes adhérentes et disposant d'une voix chacun.

PUY-DE-DÔME

Maître-Adjoint de Valenciennes.
Gérard Bérard, Maire de Glatine-Montaligut ;
Tony Bernard, Maire de Châteldon ;
André Besset, Maire du Brugnon ;
Pierre-Etienne Billard, Conseiller municipal de Fournels ;
Lucien Chappat, Conseiller municipal du Monestier ;
Véronique Faucher-Convert, Conseillère municipale d'Ambert ;
Marc Deboyle, Maire-Adjoint d'Estandeuil ;
Anne-Marie Dalomoy, Maire de Saint-Rémy-sur-Durolle ;
Amie Esteve, Conseillère municipale de St-Jean-Saint-Gervais ;
Alain Faure, Maire de La Chaulme ;
Jean-Marc Faure, Maire-Adjoint de Médyrolles ;
Évelyne Franchi, Conseillère municipale de Bantsat ;
Christophe Gathier, Maire-Adjoint de Domaize ;
Daniel Grand, Maire d'Usson ;
Alain Gralche, Conseiller municipal de Saint-Dier-d'Auvergne ;
Noëlle Guix, Conseillère municipale de Brousse ;
Jacqueline Jouve, Maire-Adjointe de Cunlhat ;
Gilles Lataque, Maire d'Abusson d'Auvergne ;
Sylvain Lamarini, Conseiller municipal de Montmarin ;
Christiane Masson, Conseillère municipale de Saint-Alyre-d'Atlantic ;
Odlie Mora, Conseillère municipale d'Egliseneuve-près-Billom ;
Andrée Moreton, Conseillère municipale de Saint-Amant-Rochecorbière ;
Michel Bravard, Maire-Adjoint de Villerats ;
Olivier Chambon, Maire-Adjoint de Durleil ;
Caroline Daleat, Châteldon ;
Antoine Rollion, Maire de Job ;

Collège des Régions

7 représentants disposant de 10 voix chacun.

HAUTE-LOIRE

Robert Flouraud, La Chaise-Dieu ;
Marie-Agnès Pette, Allègre.
LOIRE
Claude Bourdelle, Noirétable.
Collège des Régions
7 représentants disposant de 10 voix chacun.

Jacques Roussel, Maire-Adjoint de Vico-le-Comté ;
Gérard Sauer, Conseiller municipal de Volvres-Ville ;
Michel Sauvard, Maire de Marsac-en-Livradois ;
Lionel Zwinger, Maire-Adjoint de Valenciennes.
HAUTE-LOIRE
Jérémy Barbaroux, Conseiller municipal de Chassagnes ;
Christophe Bardi, Maire-Adjoint de Saint-Pal-de-Senoire ;
Michel Berodot, Maire de Sombadel ;
Nathalie Boudoul, Conseillère municipale de Berbeiz ;
Gilbert Durfos, Conseiller municipal d'Allègre ;
Évelyne Duvert-Collombet, Maire-Adjointe de Commançles ;
Bernard Loubier, Maire-Adjoint de Sainte-Marguerite ;
Michel Mignot, Conseiller municipal de Champagnac-le-Vieux.
LOIRE
Christine Bedouin, Maire de Lédigneux.

Collège des EPCI à fiscalité propre

(8 représentants disposant d'une voix chacun)

Véronique Berthoin, déléguée de la CC entre Allier et Bois Noirs ;
Christian Terrier, délégué de la CC du pays d'Ambert ;
Étienne Bied-Charreton, délégué de la CC des Montagnes du Haut-Forez ;
Gilbert Bonnefoy, Président de la CC du pays de Cunlhat ;
Michel Gonin, Président de la CC du pays de Courpière ;
Yannick De Oliveira, Président de la CC de Billom-Saint-Dier-Valleils-du-Jarrou ;
Philippe Meyzonet, Président de la CC du plateau de La Chaise-Dieu ;
Alain Néron, délégué de Thiers communautaire.

Le Bureau syndical en décembre 2013

PRÉSIDENT

Tony Bernard.

VICE-PRÉSIDENTS

Jacques Roussel,
Robert Flouraud, **Michel Bravard**,
Anne-Marie Delannoy.

COLLÈGE DES COMMUNES

Christine Bedouin, **Tony Bernard**,
Véronique Faucher-Convert,
Northalia Boudoul, **Gilbert Durfos**,
Jacqueline Jouve,
Jacques Roussel.

COLLÈGE DES RÉGIONS

Maurice-Michèle Bayle,
André Chassagnie,
Éric Dubourgoux, **Rosa Aranda**.

COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

Michel Bravard,
Jean-Claude Daurat,
Robert Flouraud,
Yves Faurnet Fayard,
Claude Bourdelle.

COLLÈGE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

Christian Terrier,
Yannick De Oliveira.

L'équipe technique en 2013

DIRECTEUR

Dominique Vergnaud
DIRECTEUR ADJOINT
Éric Cornuet

Pôle biodiversité, eau, éducation et l'environnement

Nadine Nogaret, responsable du pôle, projection et gestion des milieux naturels
Delphine Girault, gestion de l'eau et des milieux aquatiques
Aurélien Gésell, Contrat territorial Dore-Amont
Chloé Dumessnil, Natura 2000
Emilie Ardouin, Natura 2000
Dominique Daurat, sites naturels sensibles
Nathanaël Lefebvre, réserves naturelles régionales
Serge Chaliel, éducation à l'environnement
Jean-Claude Corbal, sensibilisation des scolaires à l'environnement
Annabelle Restoy, professeur correspondant culturel
Catherine Breuil, accueil et secrétaire du pôle

Pôle développement, économie locale

Étienne Clair, responsable du pôle économie, responsabilité sociale des entreprises
Emma Piaton, accueil de nouvelles populations agricoles et valorisation des produits
Claudy Combe, gestion et valorisation de la forêt et du bois
Vianney Tainig, charte forestière de l'arrondissement d'Ambert
Jérémy Colzani, ligne et transport ferroviaires
Benoit Barès, directeur de la Maison du Tourisme
Charlène Gosselin, charte européenne du tourisme durable
Aubier Faurnet-Fayard, assistante du tourisme et Maison du Tourisme

Pôle urbanisme aménagement et énergie

Jean-Luc Monteix, responsable du pôle, aménagement, du cadre de vie
Juliane Courty, architecture-urbanisme
Claire Mallet, urbanisme opérationnel
Carine Drouhin, paysage
Cynthia Durand-Lasserre, habitat-centres bourgs
Émilie Jillet, énergies
Dominique Girot, patrimoine bâti, publicité et signalétique
Valérie Arthaud, accueil et secrétaire du pôle

Cellule information, communication, relation avec les territoires

Jean-Pierre Fournieux, communication, éditions, patrimoines culturels
Claude Nowotny, relation avec les habitants et villes-portes
Karine Meyronne, centre de ressources

Pôle administration générale et logistique

Audrey Pimenta /Caroline Mirowski, responsable administratif et financier
Clémence Castelo, assistante de direction
Agnès Chassagnig, accueil et secrétariat
Martine Cayre, gestion du personnel
Christine Mondière, comptabilité
Solange Lhostal, gestion administrative et financière du programme leader
Renaud Laine, géomatique
Rémi Paris, développement numérique et systèmes informatiques
Elisabeth Roume, entretien
René Cognet, maintenance

Mouvements

Courriers en voyés : 19 095
Courriers arrivés : 19 561

ARRIVÉES

Carine Drouhin, paysagiste
Claire Mallet, urbanisme opérationnel
Rémi Paris, développement numérique
Aubier Faurnet-Fayard, assistance-pôle tourisme et maison du tourisme
Caroline Mirowski, responsable administratif et financier
Vianney Tainig, charte forestière de l'arrondissement d'Ambert

DÉPART

Chloé Dumessnil, Natura 2000
Audrey Pimenta, responsable administratif et financier
Cynthia Durand-Lasserre, habitant-centres bourgs
Jérémy Colzani, ligne et transport ferroviaires

SAISONNIER
Marie Marques a renforcé l'équipe de l'accueil pendant la période estivale, du 10-06-2013 au 08-09-2013

STAGIAIRES

Amaud Mure, stage d'observation secrétariat
Romain Desmet, stage d'observation Parc naturel régional
Charlotte Boudier, Trame verte et bleue
Louis Calchero, stage d'observation SAGE
Marjorie Lafarge, stage de découverte, service communication
Florent Faulinoux, sites naturels
Etienne Chaliel, évaluation de l'état des cours d'eau et propositions d'actions
Laura Hert, révision du Docob Natura 2000 de la Plaine des Varennes
Pierre Heckel, sites naturels
Véronique Seguy, diagnostic foncier La Chaise Dieu

Partenaires hébergés à la Maison du Parc

— Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez
Pauline Chalafre,
Karine Meyronne,
Max Benelhadj,
— Syndicat intercommunal « Cône Parc » :
Christophe Jeanpelt,
Camille Rousseau,
Chantal Perron,
Patrice Jouve
— Randonnée En Livradois-Forez :
Sébastien Grand
— Maison du Tourisme :
Brigitte Arcis
Alexandra Chastenot
— Réseau agricole Livradois-Forez en Livradois-Forez :
Nicolas Dalorme
Louisa Leon
— Antenne du CRPF :
Anthony Cubaynes

Le budget

1. Les prévisions (budget primitif, budget supplémentaire et décisions budgétaires modificatives)

Le montant total du Budget Primitif 2013 (fonctionnement et investissement) s'élève à 3 331 072,07 €, soit une diminution de 9,67 % par rapport au budget 2012 qui s'élevait à 3 676 764,50 €. Les dépenses et recettes initialement votées le 21 décembre 2012 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice par une décision modificative (DM) votée le 27 septembre 2013. Le budget supplémentaire (BS) 2013 a été adopté le 5 juillet 2013 avec reprise des résultats. En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice et le budget supplémentaire 2013, le montant budgété prévu (fonctionnement et investissement) était à hauteur de 5 953 064,63 € en recettes et en dépenses.

2. Les réalisations

L'écart entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2013 dégage un solde négatif de - 402 875,56 € (fonctionnement et investissement). L'année 2013 correspond à la fin de la convention triennale 2011-2013, de ce fait, le décalage pris au début de la programmation se fait sentir en 2013 et génère un manque de recettes important ; certains paiements seront par ailleurs soldés au premier semestre 2014. En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2013 est de 3 672 526,89 € (3 574 350,89 € en fonctionnement et 98 176 € en investissement) et 211 144,60 € restant à réaliser en 2013 en investissements.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2013 est de 3 269 709,33 € (2 984 220,53 € en fonctionnement et 285 488,80 € en investissement).

Répartition des recettes sur les trois dernières années

	réalisé 2011	réalisé 2012	réalisé 2013
CR Auvergne	1 412 857,62	1 434 578,86	1 395 360,85
CR Rhône-Alpes	48 810,00	48 089,75	47 589,75
CG 63	683 979,86	583 458,82	587 156,00
CG 43	71 666,00	64 074,00	79 246,47
CG 42	21 222,00	20 691,45	20 691,45
État	3 47 179,85	170 510,62	138 398,62
DREAL	98 948,12	97 362,74	52 299,03
Europe	246 787,15	121 440,35	151 793,67
Communes et EPCI	152 101,50	156 208,50	246 085,50
Autres participations	372 620,39	471 442,10	265 599,09
FCTVA	51 007,05	22 531,39	18 298,64
Régularisation comptable		1 096 359,73	267 190,16
TOTAL	3 507 719,54	4 286 748,41	3 269 709,33

Programme d'actions

	Dépenses (€)	Recettes (€)
AXE 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance	231 532,53	146 981,05
AXE 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants	283 609,70	164 849,17
AXE 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »	465 578,03	202 603,66
AXE 4 / « Citoyen d'ici et du monde » : l'homme au cœur du projet	397 107,00	61 784,55
Sous-total actions	1 287 827,26	576 218,43
Structure	2 286 523,63	2 468 002,10
TOTAL	3 574 350,89	2 984 220,53

1272 mandats pour régler les factures et 384 titres de recettes ont été émis.

3. Le fonctionnement de la structure Parc

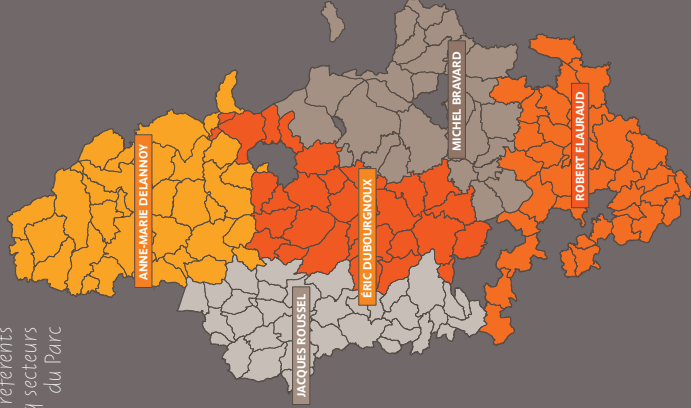
Les dépenses réalisées pour le fonctionnement de la structure représentent 64 % du total des dépenses réalisées de la section de fonctionnement (2 286 523,63 € sur 3 574 350,89 €). Au vu des recettes perçues pour le fonctionnement de la structure (2 468 002,10 €), c'est un autofinancement d'environ 130 000 € qui a pu être dégagé pour les actions du Parc. Les recettes réalisées l'ont été à hauteur de 99,8 % du prévu total (contre 90 % en 2012). Ce niveau élevé de recouvrement des recettes de fonctionnement est à maintenir pour la bonne santé des finances du Parc. Il permet de faire face à d'éventuels décalages dans le versement des subventions. D'autant plus que les recettes liées à la structure Parc représentent les 2/3 des recettes globales.

Animations des Intercommunalités

Le réseau RALF des animateurs de communautés de communes s'est réuni à quatre reprises en 2013 le 10 janvier à Billom, le 18 avril à Tours-sur-Meymont, le 17 septembre à Arcomsat et le 10 décembre à Ambert pour faire le point sur une ou deux opérations conduites par le Parc et qui concernent particulièrement les communautés de communes, sur l'avancement des actions de chacun, échanger sur les méthodes de travail et le montage de ces actions. Le Directeur et le Directeur-adjoint du Parc participent à ces réunions et assurent le lien avec le reste de l'équipe technique du Parc.

Les animateurs de communautés de communes se sont retrouvés régulièrement pour des réunions à la maison du Parc notamment pour la réflexion sur la création d'un office de tourisme intercommunal et pour le démarrage opérationnel de l'atelier d'urbanisme rural.

Les élus référents pour les cinq secteurs du Parc



© Parc national régional Livradois-Forez

Afin de renforcer le lien indispensable entre le Parc et les communes, chaque vice-président du Parc est référent d'un secteur géographique du Parc. Le territoire du Parc a ainsi été découpé en cinq secteurs. Chaque année, une réunion territoriale est organisée dans chacun de ces secteurs pour les élus des communes et communautés de communes afin de faire le point sur les principales actions du Parc et surtout de répondre aux questions et recueillir les attentes de chacun. En 2013, ces réunions ont eu lieu le 28 mai à St-Eloy-la-Glaçière, le 3 juin à La Chaise-Dieu, le 10 juin à Saint-Rémy-sur-Durolle, le 17 juin à Ambert et le 1er juillet à Sallières. Entre dix et vingt-cinq élus ont participé à chaque réunion.

Programme Leader

Le Parc a été sélectionné en juillet 2008 pour gérer et mettre en œuvre un programme Leader. D'ici la fin de l'année 2014, 1 983 911 € de crédits européens pourront ainsi être alloués à des opérations se déroulant sur un territoire regroupant 15 communautés de communes.

En 2013, le Comité de programmation Leader s'est réuni à quatre reprises. Il a examiné et décidé de la programmation de 31 opérations représentant une contribution de crédits européens Leader de 464 817 €. Au 31 décembre 2013, 85 % de l'enveloppe totale était programmée. En poursuivant la programmation au rythme actuel, la totalité de l'enveloppe devrait être programmée en juin 2014. Toutes les opérations devront être réalisées et payées en mars 2015 au plus tard.

Parmi les opérations programmées en 2013, le Parc a proposé à la Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron d'expérimenter une démarche de prise en compte des réseaux écologiques préalablement identifiés par le Parc dans la révision ou l'élaboration des PLU des communes et de se servir de cet exemple pour réaliser une démarche pédagogique auprès des autres communautés de communes de son territoire. Ce secteur du Parc présente des enjeux en termes d'urbanisme et de paysage qu'il sera intéressant de croiser avec les enjeux des continuités écologiques. Ce territoire péri-urbain est notamment intégralement couvert par le SCOT du Grand Clermont. Cette opération d'un coût total de 41 745 € HT a bénéficié d'un financement Leader de 18 334 €.

La communauté de communes de la Montagne Thiernoise gère, à travers son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), un service

Le Parc, formidable levier financier

Le Parc est un formidable levier de financement pour le Livradois-Forez : pour 1,5 € par habitant de cotisation des communes, 32 € par habitant viennent sur le territoire.

Le réseau des Parcs

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Les 48 Parcs naturels régionaux représentent
près de 4 200 communes,
23 régions et 71 départements,
3,55 millions d'habitants
et près de 15% du territoire (hors DOM).



www.parcs-naturels-regionaux.fr

La lettre du Parc - Bilan 2013
numéro hors-série - Juin 2014

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez - Directeur de publication : Tony Bernard
Dépôt légal : 2^e trimestre 2014 - ISSN 0767-9863 - Tirage : 1500 exemplaires - Rédaction : Sylvie Jellet
Crédits photos : photothèque du Parc, Jean-Luc Mavel, Alexandre Teynier, Philippe Bachelard, Christian Ambard, Emmanuel Boitier, Christophe Comas, Jérôme Pella, Michel Thénot, Marcel Duquenne, Livradois-Forez Photo, Pierrick Bourgaill, CEPA S. En noir : Blatte et Orjolin, L'écarpentier et Biellanger, Anne-marie Haire, Yoann Lablier, Kristel Schneider, Charles Lemarchand, Natahalie Battise, Conception graphique : SCOP creseind O 047395 38 12 - Mise en page : Parc Livradois-Forez - Impression : Imprimerie Decombat.



Sembadel



Cormes

Valorisation de la ressource « bois »

La forêt qui est une ressource naturelle essentielle du Livradois-Forez est également la filière économique qui présente le plus fort potentiel de transport par le rail, à la fois pour les produits finis et les produits connexes des scieries. Pour développer son exploitation, l'ensemble des acteurs de la filière se propose d'expérimenter une démarche de tri et de paiement à la qualité des vieux sapins. Des investissements représentant plus de 2,5 millions d'euros dans cinq scieries volontaires pour s'engager dans la démarche ont bénéficié en 2013 d'un financement du PER de 750 000 € soit 150 000 € pour chaque scierie.

de restauration dans le cadre de sa maison de retraite à Chabreloche. Elle a bénéficié d'une aide de 10 560 € du programme Leader pour réaliser une étude de faisabilité sur l'organisation et l'approvisionnement en produits locaux d'un service de restauration en régie performant et de qualité destiné à produire les repas pour les 2 EHPAD et les accueils de loisirs pour enfants et adolescents du territoire. Au total, cette cuisine produirait environ 85 000 repas par an.

Le bourg de Sembadel-gare se structure autour de deux grands axes : la D906 et la D22 (rue de la gare) qui longe la voie ferrée. La commune a décidé de réaliser une étude de mise en valeur et de sécurisation de la traversée de ce bourg qui supporte un important trafic de poids-lourds (grumiers) sur ces deux axes en raison notamment de la présence d'une scierie au cœur du bourg. Pour le Parc, l'enjeu de cet aménagement est important dans le cadre de la mise en valeur paysagère de la D906. Une aide de 19 137 € a été apportée par le programme Leader.

Pôle d'excellence rurale

Le Parc Livradois-Forez a été retenu par l'Etat en juillet 2011 à la seconde génération de pôles d'excellence rurale (PER) pour un projet qui s'articulait autour de deux volets :

Développer le fret ferroviaire en Livradois-Forez

La sauvegarde de la voie ferrée qui traverse le Livradois-Forez sur près de 150 km a toujours été une priorité pour l'ensemble des élus du Parc. Le syndicat mixte qui regroupe les communautés de communes riveraines de la voie est maître d'ouvrage d'un programme de travaux de réhabilitation de la voie et d'investissements nécessaires au développement d'une activité de fret ferroviaire. Ce programme d'un montant de 1,6 million d'euros est subventionné à 80 % par l'Etat dans le cadre du PER mais aussi par le Conseil régional d'Auvergne et le Conseil général du Puy-de-Dôme. En 2013, la liaison entre cette voie et le réseau national au niveau de la commune de Peschadoires a été rouverte à la circulation des trains. Lorsque le programme de travaux sera terminé en 2015, la voie pourra accueillir en toute sécurité les trafics de fret et de tourisme ferroviaire.



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc naturel régional Livradois-Forez
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Tél. 04 73 95 57 57

Fax 04 73 95 57 84

Courriel info@parc-livradois-forez.org

www.parc-livradois-forez.org



Rhône-Alpes

